

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1941

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-QUATRE ANS

1897-1941



CHENIER



LABELLE

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
L'honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE, NUMÉRO 43

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 24 OCTOBRE 1941

L'union sacrée

L'enfer qu'est devenue l'Europe, depuis deux ans, a eu pour nous, Canadiens, à côté de nombreuses répercussions nuisibles, de malaises politiques, économiques et sociales, un effet salutaire et désiré depuis longtemps. La guerre nous a fait tourner nos regards sur nous-mêmes, notre pays. Auparavant, nous suivions avec intérêt les problèmes internationaux, les méandres de la politique européenne et les questions extrême-orientales, mais nous ne scrutions point, de quelques-uns, avec l'attention qu'elles méritent, nos propres questions nationales. L'attrait de l'inconnu et du lointain nous attirait vers les rivages étrangers; aujourd'hui que nous nous sentons menacés par l'envahisseur germanique, maintenant que la France, la Pologne, la Belgique, la Norvège, la Grèce, d'autres encore, se sont noyées dans le fracas des bombes, le roulement des chars d'assaut et l'armée des canons, nous regardons avec anxiété nos droits, nos libertés nos institutions.

Pour les défendre et les sauver, nous sommes prêts à tout faire. Or, la compréhension et l'entente totale entre Canadiens-français et Canadiens-anglais est une condition sine qua non de la force et de la grandeur du Canada. C'est de cette union de nos deux belles races canadiennes que nous voulons parler.

La question de races, dans notre pays, est une question bien épineuse. Les descendants des Français de 1760, nous avons, nous, Canadiens-anglais, un ferment de haine contre l'Anglais victorieux. Nous nous souvenons des injustices du régime anglais à son début, 1837 nous pèse la question des écoles du Manitoba est encore bien proche de nous. Pourquoi vivons-nous tant dans le passé? Oublions la déportation des Canadiens et revenons à 1941. Considérons ce que l'Angleterre nous a donné et donnons nous les yeux, pour le bien-être de notre pays, le mal qu'elle nous a anciennement fait.

Son éminence le cardinal Villeneuve, il y a quelques mois, a dit nous, dans un discours, à Toronto: "Si dans certaines provinces les Canadiens-français ont lieu de se plaindre des atteintes à leurs droits constitutionnels, néanmoins, le peuple du Québec saisit la nécessité, les avantages réels du pacte confédératif, est tout disposé à une entière collaboration avec le reste de la population, tant que sera maintenu le principe de l'égalité entre Canadiens anglais et français. D'autre part, il se refuse à être relégué à une situation inférieure dans la Confédération." — N'allons pas faire mentir des paroles si vraies. Prouvons, au contraire, par notre bonne volonté, notre désir sincère de justice et d'égalité. Ce sera là notre part dans le mouvement de collaboration.

Quant à nos compatriotes de langue anglaise, ils devront d'abord nous comprendre, car nous sommes de par les circonstances dans une situation bien compliquée. Québec est un îlot de langue et de culture française égaré dans un monde anglo-saxon. Écoutez le regretté Louis Francoeur, qui a donné une admirable analyse des Canadiens-français:

"Notre peuple, dit-il, ne fait pas de bruit. Il est placide, conservateur, équilibré, et il voit généralement juste. Il ne veut de mal à personne, ne tient à supplanter personne, et s'il pêche, c'est plutôt par lassitude que par activisme. Par nature, il est statique beaucoup plus que dynamique. De la nation canadienne, il est l'une des pierres d'angle les plus solides. Il est Canadien tout court. Sept ou huit, ou neuf, même dix générations des siens dorment dans la terre de cette province, terre que ses pères ont découverte, défrichée, émaillée et peuplée. Le Canada historique, c'est lui qui l'a fait. Il sait qu'il ne doit pas matériellement grand-chose à son ancienne mère-patrie, qui n'est autre que beaucoup occupée des siens. C'est pourquoi il s'est habitué de bonne heure à se débrouiller tout seul, à ne compter que sur l'aide de Dieu et sur l'aide de ses voisins immédiats en cas d'urgence. Les choses étaient pour lui tantôt bien, tantôt mal, mais jamais si mal qu'il voulait se prêter à des agitations qui auraient aimé faire changer son allégeance. Après toutes sortes d'essais, de régimes plus ou moins satisfaisants, on lui proposa la Confédération. Pour lui, le principe premier de cette confédération, ce n'était autre chose que la reconnaissance de la règle innée de conduite: que les autres fassent ce qu'ils veulent pourvu qu'ils ne viennent pas l'embêter. Canadien, donc sujet américain de langue française de Sa Majesté britannique, il a mis ses positions bien au clair dès le début. Il n'est pas anglais, il n'est pas impérialiste, il n'est pas politiquement français, il n'est pas politiquement américain; il n'est rien d'autre que ce qu'il est tout uniment, fier de sa nationalité tant que fier de sa langue et de la tradition qu'il porte en lui, tradition dont il se sait le gardien et le défenseur au Nouveau Monde et dans l'Empire britannique."

Cette longue citation était nécessaire parce que nous n'avons pas l'habitude de connaître à fond notre caractère, et que M. Francoeur, lui, avait une autorité en la matière.

Voilà donc ce que doit comprendre le Canadien-anglais. A nous, descendants de Français, héritiers des qualités et des défauts de nos ancêtres, il doit faire des concessions. Tout chez l'Anglo-Saxon diffère de nous, au physique comme à l'intellectuel. Il n'a pas la même religion, il n'a pas la même culture, il n'a pas la même idéologie. Le Canadien-anglais est agité et expressif; l'Anglo-Saxon, posé et impénétrable. Le Canadien-anglais est idéaliste, souvent utopiste mais lucide; l'Anglo-Saxon, réaliste, positiviste, mais brumeux comme nos pays. Malgré tout — et il est important de le savoir — ces extrêmes se rapprochent par leur patriotisme-vif, sincère et actif.

Malheureusement, bon nombre de nos compatriotes d'extraction anglaise sont portés à nous considérer comme un parent pauvre. Ils ont tort, certainement tort. Mais cette arrogance a toujours été celle du vainqueur pour le vaincu, et nous ne ferions peut-être pas mieux à leur égard. C'est en tirant le plus possible le voile sur leurs défauts, en nous appuyant à eux par nos qualités que nous les forcerons à nous remarquer et à nous accepter sur un pied d'égalité.

Que dire aussi de l'immense travail d'adaptation qui attend, cette année-ci, le Canadien-français? S'adapter sans se fondre, sans s'identifier, sans disparaître. Nous réussirons en faisant la part des circonstances et de l'imprévu "en créant en ce pays une atmosphère favorable à la fierté française comme à la fierté anglaise, sans jamais sacrifier à la fierté canadienne". Car nous sommes avant tout, et pensons-y souvent, Canadiens, non des Français, non des Anglais. Sur ce point, admirons le canadianisme éclairé du curé Labelle et imitons-le. Voici ce qu'il écrivait à Honoré Mercier lors de son retour d'Europe:

"Je suis allé en Europe pour représenter le pays, faire valoir ses ressources et promouvoir ses intérêts. Je me suis attaché à prouver partout que nous sommes de bons enfants, loyaux sujets de l'Angleterre tout en conservant vivace le souvenir de la France. J'apportais avec moi trois drapeaux: ceux de l'Eglise, de l'Angleterre et de la France. Si j'en avais omis un seul, celui de la France, par exemple, je n'aurais pas eu de coeur. Et si je n'avais pas eu de coeur pour la France, qu'en serait-il résulté pour l'Angleterre? On ne pouvait exiger que je me rende moi-même..."

Surtout, évitons la haine... En ce moment où les Anglais donnent les preuves du plus héroïque courage en opposant aux forces nazies une résistance admirable; à l'heure où l'appui moral de chacun doit encourager ceux qui luttent si vaillamment pour la défense de nos droits communs, nous pouvons à peine croire que des Canadiens-français soient assez mesquins pour débâter contre leurs compatriotes anglais et pour leur

La situation internationale

(Par la British United Press)

L'armée allemande poursuit en Russie la formidable offensive commencée au début de ce mois. La situation est extrêmement dangereuse pour les Rouges. La meilleure de leurs armées, celle qui possédait l'équipement le plus moderne, est en train de couler devant l'ennemi dont les attaques sont incessantes. Cette bataille de Moscou, par les effectifs engagés, par la puissance des armements et l'usage intensif des véhicules motorisés, dépasse tout ce qu'on a vu dans l'histoire militaire depuis que le monde est monde.

On se bat devant Moscou, devant Khar'kov et plus au sud, en Ukraine. On sait qu'Odessa, important port de la mer Noire, depuis plusieurs semaines assiégé par les troupes roumaines, est tombé en leurs mains depuis quelques jours. Léningrad est toujours assiégée et chaque jour la situation de ses défenseurs malheureusement s'aggrave.

Les opérations qu'il faut surveiller pour le moment sont celles qui se poursuivent au nord et au sud de Moscou, par les armées allemandes qui tentent d'encercler la ville. Si les "pincées" de l'attaque ennemies se renouvent, il deviendra inutile de défendre la ville. Ce qui reste des armées de Timoshenko seraient alors prises dans un piège. Pour éviter un tel désastre il faut que les armées soviétiques abandonnent la ville.

Mais si le général Timoshenko décide de retraiter et d'abandonner la ville, aura-t-il le temps de franchir la Volga avant l'arrivée des Allemands sur lui? Comment se fera-t-il ensuite pour se ravitailler et sur quoi appuiera-t-il les flancs de ses armées, puisque l'ennemi est au-delà de Kallinine? Si les armées de Timoshenko, comme il en est question actuellement, continuent de défendre Moscou elles sont sérieusement menacées d'encerclerment. Leur seule retraite possible est en direction de l'est, cependant officiellement on continue d'affirmer qu'on défendra la ville jusqu'au bout.

On a beaucoup parlé de défenses secrètes établies tout autour de la capitale. Quand la ligne Staline a cédé devant les attaques allemandes alors que ses défenseurs possédaient un important matériel de combat, peut-on croire que les défenses avancées établies à la hâte autour de Moscou vont tenir bien longtemps devant les assauts ennemis? On peut en douter.

UN NOUVEAU FRONT D'ATTAQUE

Certains observateurs avertis sont d'opinion que nous verrons d'ici peu les Allemands former un nouveau front d'attaque. Après l'avois contourné, laissant derrière eux Moscou, l'offensive allemande obliquerait vers l'est. En protégeant son flanc gauche par la Volga, le grand état-major allemand lancerait l'attaque dans cette nouvelle direction en suivant le sens naturel du terrain et celui des voies de communications soviétiques. Le nouveau front s'établirait plus ou moins de Yaroslavl à Poltava en passant près de Ruzan et d'Orel. Dans cette nouvelle phase de leur offensive, les armées allemandes et leurs alliés éloigneraient de plus en plus les troupes soviétiques de leurs bases et surtout prendront leurs positions actuelles à revers. De plus, le terrain qui jusqu'ici était un obstacle à l'avance allemande — on a vu

L'épargne de guerre dans le comté de Terrebonne

Dimanche soir prochain, le 26 octobre, la ville de Sainte-Agathe se lancera définitivement dans le programme d'automne de l'épargne de guerre qui se propose de fournir à nos armées des armes modernes et suffisantes en vue de faire face à toute éventualité. Cette assemblée, annoncée pour huit heures dans la salle de l'hôtel de ville de Sainte-Agathe, sera sous la présidence d'honneur de Mgr Bazinet, curé, et sous la direction personnelle de M. Jean-Paul Riopelle, président régional du comité de l'épargne en temps de guerre.

Le but premier de cette grande réunion publique est de faire connaître les buts de l'épargne en temps de guerre et l'organisation du programme d'automne qui tente de faire redoubler l'épargne de tous les salariés. Il faut que tous ceux qui profitent des bons salaires en temps de guerre puissent mettre de côté, par l'épargne, une partie de leurs revenus pour qu'ils puissent s'en servir, après la guerre, alors que la période de rajustement sera plus difficile. En même temps que de préparer l'avenir, cette épargne de temps de guerre aide considérablement le pays à solder ses dépenses de guerre.

A Sainte-Agathe, le comité de l'épargne de guerre est composé de MM. Jean-Paul Riopelle, Louis Pelletier, Jos Jacobson et M.-E. Walsh. A Saint-Jérôme, le comité est sous la présidence de M. Jean-Paul Rolland; à Sainte-Adèle, M. Alphonse Granger; à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, C.-W. Honay et E.-H. Willis; à Val-Morin, M. A. Lepage; à Saint-Jovite, M. Thomas Wachorn; au lac Masson: M. Gilles Gauthier; à Sainte-Thérèse, M. Albert Willis; à Bouchard, MM. Frank-B. Wilson, J.-A. Jones et J. MacFadden; à Terrebonne, M. Ernest Patry.

Toutes ces organisations régionales sont sous les soins et la surveillance de M. Jos. Laporte, président provincial adjoint, chargé de la liaison avec les comités régionaux.

Jusqu'ici les Allemands combattent à travers champs et forêts et leurs poussées maintes fois arrêtées devant les rivières qui coulaient en travers de leur marche dans cette nouvelle direction facilitera leur avance. Les fleuves, les rivières, les montagnes vont vers l'est et les voies ferrées et les routes aussi. En retraitant vers l'est, les troupes soviétiques à cause principalement de la conformation du terrain, ne pourront s'établir sur des défenses solides avant d'atteindre la Volga. Mais les armées roumaines, hongroises, slovaques et autres qui vont en Ukraine ne permettront certainement pas aux troupes soviétiques de retraiter sans encombre jusque là, disent ces observateurs. D'ailleurs il est de moins en moins certain que ces troupes de l'axe ont pour objectif Rostov, à l'embouchure du Don plus éventuellement Astrakhan, à l'embouchure de la Volga, sur la mer Caspienne.

DANS LE MOYEN-ORIENT

Plusieurs suggestions ont été faites pour l'envoi d'un corps expéditionnaire britannique dans le Moyen-Orient pour appuyer une offensive des troupes impériales qui pénétreraient en Russie par le Caucase afin d'aider les Russes contre les Allemands. Il ne semble pas cependant qu'un tel projet soit mis

en exécution prochainement. Pour plusieurs raisons, ce serait un mouvement dangereux, nous l'avons expliqué à maintes reprises, et puis actuellement Staline ne veut pas que les Britanniques pénètrent dans le Caucase, paraît-il.

On espère que le matériel de guerre que la commission américano-britannique avait promis à l'armée de Moscou, mais qui ne pourra lui être expédié à cause des récents changements dans la situation militaire pourra être affecté à l'armée russe du Caucase. Les cercles militaires britanniques disent que le problème le plus urgent pour le haut-commandement soviétique est de retirer le gros de l'armée Rouge des tentatives allemandes et de retraiter vers l'est même si la manœuvre cause la perte de Moscou.

Dans le Moyen-Orient on croit savoir que l'Afghanistan sera occupé par les troupes britanniques et russes comme l'a été l'Iran.

On constate là-bas que les troupes britanniques établissent des lignes de défense et que l'on pousse la construction de voies d'évitement et que l'on améliore de toutes façons le chemin de fer transiranien, principale voie de transport de toute cette région.

LE JAPON S'AGITE DE PLUS EN PLUS

Le Japon paraît vouloir tirer avantage de la situation critique des Russes en Europe pour montrer (Suite à la deuxième page)

Résultat du scrutin en Colombie-Anglaise

Les libéraux, conduits par l'honorable Pattullo, ont définitivement conservé vingt sièges à la suite de l'élection qui a eu lieu mardi dernier; le parti CCF a repris le dessus sur les conservateurs en obtenant 14 sièges, alors que les conservateurs en ont obtenu 12 et les travaillistes un seul; des deux sièges douteux, l'un paraît devoir aller aux libéraux et l'autre aux conservateurs. Le résultat du vote des forces armées n'est pas encore connu et ce vote peut encore provoquer des changements.

Au moment de la dissolution de la législature, les libéraux détenaient 35 sièges, les conservateurs, 8, le parti C.C.F., 7, les indépendants et les travaillistes 1 chacun.

L'impôt sur le revenu

RENSEIGNEMENTS

Un malentendu existe chez les contribuables à savoir que si certains d'entre eux n'ont pas pris avantage du mode de paiement par versements lancé par le gouvernement, et demandant le versement initial au cours du mois de septembre, ils ne peuvent plus payer, par mensualités, leur impôt pour 1941.

Le fait est que tout contribuable peut régler son impôt comme il le veut bien, sous n'importe quel mode de paiement qu'il désire; seulement, à l'exception de ceux qui suivent le plan officiel, sur tout solde d'impôt 1941 payé après le 31 mars 1942, un intérêt sera chargé.

Devant l'obligation très lourde que comportent les impôts de nos jours, il serait sage, de la part des contribuables qui n'ont pu profiter des avantages du mode de paiement de douze versements mensuels, de nous faire autant de remises d'argent qu'il est possible d'ici mars 1942, afin qu'une partie de leur impôt soit acquittée avant cette date d'échéance, date où les intérêts commencent à courir.

L'inspecteur de l'impôt sur le revenu
A.-H. ROWLAND

Contre la hausse des prix et l'inflation

Energiques mesures du gouvernement King

Le premier ministre, le très honorable MacKenzie King, dans une allocution qu'il a prononcée, samedi soir, à la radio, a annoncé que son gouvernement avait décidé d'adopter, afin que tous collaborent, dans les conditions justes pour tous, à la poursuite de notre effort de guerre, des mesures de la plus haute importance parmi lesquelles il en est une qui impose une limitation à tous les prix et à tous les salaires et une autre qui fera bénéficier tous les salariés du système du boni de la vie chère.

On trouvera à la page quatre de l'Avenir du Nord le texte du discours de M. King.

en exécution prochainement. Pour plusieurs raisons, ce serait un mouvement dangereux, nous l'avons expliqué à maintes reprises, et puis actuellement Staline ne veut pas que les Britanniques pénètrent dans le Caucase, paraît-il.

On espère que le matériel de guerre que la commission américano-britannique avait promis à l'armée de Moscou, mais qui ne pourra lui être expédié à cause des récents changements dans la situation militaire pourra être affecté à l'armée russe du Caucase. Les cercles militaires britanniques disent que le problème le plus urgent pour le haut-commandement soviétique est de retirer le gros de l'armée Rouge des tentatives allemandes et de retraiter vers l'est même si la manœuvre cause la perte de Moscou.

Dans le Moyen-Orient on croit savoir que l'Afghanistan sera occupé par les troupes britanniques et russes comme l'a été l'Iran.

On constate là-bas que les troupes britanniques établissent des lignes de défense et que l'on pousse la construction de voies d'évitement et que l'on améliore de toutes façons le chemin de fer transiranien, principale voie de transport de toute cette région.

LE JAPON S'AGITE DE PLUS EN PLUS

Le Japon paraît vouloir tirer avantage de la situation critique des Russes en Europe pour montrer

(Suite à la deuxième page)

LES PAMPHLETS DE VALDOMBRE

Francoeur tel qu'il fut

La réception des Pamphlets de Valdombre procure toujours un plaisir renouvelé. Surtout lorsqu'ils se font attendre. Ce qui est de règle maintenant. Le lecteur ne perd rien à ce délai. Bien au contraire.

Valdombre termine sa quatrième année en beauté, en nous présentant Louis Francoeur tel qu'il fut, et non tel que l'imagination populaire ou de commande l'a représenté.

L'un des amis les plus intimes et des admirateurs les plus sincères de Francoeur, M. Grignon vient, après tant d'autres, nous parler du regretté journaliste. Il ne le fait pas à la manière de la plupart des autres, toutefois. Et c'est ce qui donne à son étude une valeur inappréciable. La fin tragique de son ami le jeta dans une consternation telle qu'il resta longtemps pétrifié et silencieux. "Notre amitié prenait racine si profondément dans notre existence, explique-t-il, que je me vis incapable durant plusieurs jours de tracer deux mots de sympathie. J'attendis. Je laissai passer le cortège des conformistes, des sentimentaux et des notables."

A la manière de Francoeur, il regarda passer la procession. Non sans un oeil indigné, à certains moments. Et il attendit des jours et des semaines. Cinq mois après la mort de Francoeur, que des thuriféraires à gages ont déjà oublié, probablement, Valdombre ravive son souvenir en des pages personnelles comme on en a peu écrites sur le brillant journaliste, à travers lesquelles se déroule la vie dévorante et féconde non pas d'un héros légendaire ou d'un surhomme, mais d'un homme en chair et en os avec ses qualités et ses défauts, et doué d'un cerveau supérieurement organisé.

Ce cahier renferme, sur une foule de sujets consistants, des considérations de Francoeur et de Grignon, qui n'ont pas séjourné dans les réchauds conventionnels.

Mieux doué et plus renseigné que ses confrères, Francoeur se payait souvent "le luxe" de se classer dernier, au collège. Il avait lui-même, plus tard, avoir fait le désespoir de ses maîtres parce qu'il refusait d'étudier les matières qui ne lui plaisaient pas et qu'il était toujours à la tête dans celles qui lui plaisaient. C'est à cette époque que Francoeur et Valdombre nouèrent une amitié que la mort seule du premier est venue brusquement rompre sans toutefois l'effacer. Car il existe de ces amitiés qui subsistent par-delà la tombe, tellement elles ont été vraies, sincères et fructueuses.

A cet âge où la plupart de ceux qui "font" leur cours classique se contentent d'être forts en thème et se livrent avec frénésie aux sports, Francoeur "préfère la poussière et le silence de la bibliothèque" où il a dévoré d'innombrables volumes en plus de ceux que lui apportait sa mère! Sa vocation se précisait déjà. Car il s'agit bien d'une vocation et non d'une simple carrière — "il n'aimait pas son métier, il l'adorait", précise Valdombre — encore que la musique exerçait sur lui un attrait tel qu'à l'âge de quinze ans il manifesta le désir de devenir maître de chapelle, alors que trois ans plus tard, il se destinait à la vie monastique.

Il est intéressant de suivre ce géant du savoir et de la pensée à travers son existence caractérisée par une versatilité et une facilité d'adaptation étonnantes. Au temps où il dirigeait le Journal, de Québec, après avoir énuméré à quelqu'un ses activités antérieures et ses multiples déplacements, il ajoutait avec sa fine ironie et son "je m'en foutisme": "J'ignore si le destin capricieux qui m'a guidé jusqu'ici ne me verra pas l'an prochain à Singapour ou à Rotterdam."

Francoeur et Grignon aboutirent à la carrière des lettres par des voies différentes; le premier s'y prépara par des études solides dans les écoles, les bibliothèques et la solitude d'une cellule de bénédictin ou d'un cabinet de travail; le second ne fréquenta que l'école buissonnière de la grande nature et de l'observation directe des hommes et des choses, quitte à compléter plus tard ce bagage de connaissances qui conservent leur prix, par des incursions chez les romantiques et les encyclopédistes, suivies, grâce à l'intervention de Francoeur, en particulier, d'une étude plus méthodique, plus sélective et plus orthodoxe des maîtres de la pensée et du style.

Au cours des soixante-douze pages de cette étude sur Francoeur, on retrace cette différence d'orientation et l'influence qu'elle a exercée sur la vie littéraire de ces deux écrivains différents par le tempérament et par le genre auquel ils doivent leur succès, mais qui se rejoignent par tant d'affinités.

Certaines lettres de Louis Francoeur commentées par Valdombre conservent une valeur documentaire considérable à cause des remarques qu'elles contiennent sur la philosophie, la littérature, les arts, la vie, les hommes, etc., et à cause de certains traits qui illustrent le jugement de Buffon: Le style c'est l'homme.

Francoeur a exercé une influence décisive dans certains domaines, comme la politique, pour ne mentionner que celui-là, bien qu'il n'en ait pas toujours retiré les avantages et le mérite. C'est que ses écrits faisaient long feu. Les esprits perspicaces qui ont suivi le mouvement des idées depuis quelques années, l'auront compris sans, toutefois, en faire grand état. Valdombre expose les faits en des pages qui resteront pour perpétuer le souvenir et célébrer les mérites de son ami, en même temps que pour jeter de la lumière sur bien des choses.

A la naissance des Pamphlets, et surtout à partir de l'époque où leur parution commença à se faire de plus en plus distancée, plusieurs, et non des moins enthousiastes et des moins sympathiques, prédirent leur disparition à brève échéance. Valdombre, tenace, imperturbable, n'en a pas moins continué la publication. Il entrera, avec la prochaine livraison, dans sa cinquième année comme pamphlétaire officiel — l'étant déjà depuis longtemps. Il faut l'en féliciter et l'encourager... chacun à sa façon.

On a pu, certes, différer d'opinion avec le pamphlétaire et ne pas toujours priser sa manière. Ce n'est pas une raison pour le condamner et jeter avec mépris ses cahiers à la poubelle. Au contraire, plus il ne pensera pas comme tout le monde et plus il emploiera un style personnel, capable de secouer de fond en comble la boutique aux clics, plus il sera intéressant à cause du sens critique qu'il contribuera à développer chez le lecteur et de l'impulsion qu'il imprimera au mouvement des idées.

Guillaume FREDERIC

Inauguration des fêtes religieuses du 3e centenaire de Montréal

La guerre a empêché les organisateurs des fêtes du Troisième Centenaire de Montréal de donner à ce Jubilé tout l'éclat qu'il avait souhaité. Pour des raisons d'économie bien compréhensibles, on a décidé de réduire les fêtes artistiques, musicales, théâtrales et les manifestations de caractère purement laïque. Toutefois, afin de ne pas laisser dans l'ombre la commémoration d'un événement de cette importance, les directeurs des fêtes religieuses du Troisième Centenaire continuent leur travail et entendent suivre le programme qu'ils se sont fixé.

Grâce à leur initiative, l'anniversaire de la fondation de Montréal recevra une éclatante célébration.

Ces fêtes religieuses du Troisième Centenaire se sont ouvertes, dimanche dernier, par une messe pontificale célébrée par son excellence Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal. Cette manifestation a pris une splendeur toute particulière du fait de la présence de son excellence Mgr Ildebrando Antonutti, délégué apostolique.

MELI-MELO

A lire en 2e page

Au Canada cette semaine

Après deux ans de guerre, le Canada continue de prendre des mesures énergiques pour prévenir l'inflation monétaire et des restrictions récentes se destinent à protéger le public contre la hausse des prix et la dévaluation de la monnaie.

Le contrôle des ventes à termes s'imposait pour la santé de l'économie nationale et par coïncidence significative, cette réglementation arrive en même temps que l'on annonce le programme d'automne de l'Épargne de guerre qui recommande de dépenser moins et d'économiser plus.

Il y a naturellement au Canada une plus grande demande de consommation puisque les salaires sont meilleurs et que tout le monde travaille. Plusieurs familles peuvent maintenant se payer le luxe d'articles et de produits dont elles se sont jusqu'ici dispensées.

Au cours d'une conférence de presse à Montréal, l'honorable J.-L. Ilsley, ministre des finances, a pu déclarer que le gouvernement ne considérerait pas encore un plan d'épargne obligatoire, comme la chose se pratique en Angleterre et en Australie.

Le gouvernement a cependant voulu faire une exception dans les restrictions de ventes à termes en faveur de l'industrie des matériaux de construction.

Le gouvernement a cependant voulu faire une exception dans les restrictions de ventes à termes en faveur de l'industrie des matériaux de construction. Le Canada a grandement besoin de maisons et particulièrement dans le Québec, une disette de logements d'ouvriers se fait sentir depuis les hostilités.

MELI-MELO

UNE PLAINTÉ PEU BANALE
Le ministre de la voirie de Québec vient de recevoir une plainte qui ne manque pas d'intérêt. Il s'agit d'un citoyen de la région de Chicoutimi, qui n'était pas en excursion de chasse, mais dont l'auto a été fort endommagée à la suite d'une collision avec un original.

IA POPULATION DE MONTRÉAL

Depuis les 12 derniers mois, la population de Montréal a augmenté de 12.800 habitants et celle du "plus grand Montréal" de 16.395, selon les compilations des éditeurs de la 99e édition de l'annuaire montréalais Lovell qui vient de sortir des presses.

UN NOUVEAU ROMAN CANADIEN

M. Angus Graham, après un séjour de plusieurs années dans la province de Québec, au Canada, vient de publier un roman inspiré du terroir canadien et intitulé "Napoléon Tremblay". C'est un tableau de moeurs des habitants de la vallée du Bas Saint-Laurent.

partie des besoins les plus pressants. Mais il reste que le gouvernement doit s'appuyer sur l'initiative privée pour rénover certaines vieilles constructions qui peuvent encore servir et pour construire une multitude de nouveaux logements.

Ce système de paiements différés, parce qu'il touche la construction, n'est en rien affecté par les nouvelles restrictions du gouvernement fédéral quant à ce mode de paiement.

Après un silence de 25 ans, la vieille horloge du séminaire Notre-Dame, adjacente à l'historique église Notre-Dame, située sur la Place d'Armes, fera encore entendre son tic-tac et sonnera les heures.

Après deux siècles d'existence, l'horloge de Notre-Dame marquera encore les heures

Après un silence de 25 ans, la vieille horloge du séminaire Notre-Dame, adjacente à l'historique église Notre-Dame, située sur la Place d'Armes, fera encore entendre son tic-tac et sonnera les heures.

Témoin muet de l'histoire de la métropole canadienne, cette horloge fit entendre son tic-tac pour la première fois il y a exactement 240 ans. Mais elle ne fonctionna pas toujours avec exactitude et resta silencieuse pendant plusieurs années.

Elle avait été achetée en France en 1700 par l'abbé Vachon de Belmont, un Sulpicien, pour la somme de 800 francs. Elle fut transportée à Montréal et posée sur la façade du séminaire en 1701. Jusqu'en 1751, l'horloge officielle de Ville-Marie elle fonctionna sans interruption.

La situation internationale...

(Suite de la première page)
les dents aux Alliés. Plus les Russes diminuent le nombre de leurs troupes en Sibérie plus les Nippons s'enhardissent.

La situation économique est très critique au Japon et le récent blocus économique des Alliés et particulièrement des Etats-Unis a eu de terribles répercussions. Toute la nation qui de plus à toujours eu la hantise de l'encerclement se sent menacée dans son existence.

On voit la guerre contre les Alliés comme le seul moyen de se libérer. La propagande allemande et les organisations nationalistes, le Tohokai en particulier, attisent la colère populaire. Le gouvernement du prince Konoye, de celui qui est plus grand homme du Japon après l'empereur, a démissionné pour permettre un changement de politique extérieure.

L'épargne de guerre

Voici ce que la province de Québec s'est engagée à souscrire sous forme d'épargne au cours des mois à venir et tant que durera la guerre. Ce programme d'automne fait partie intégrante de l'épargne en temps de guerre et fournira régulièrement, chaque mois : deux corvettes pour la marine canadienne ; trois avions de combat et deux bombardiers pour la R.C.A.F. ; quarante-huit camions-chenilles, huit autos blindées, un canon anti-avion, quatre mitrailleuses pour l'armée canadienne.

Ce total de l'économie provinciale, pour la durée de la guerre, représente en engins de guerre l'effort des Canadiens-français qui s'engagent avec le reste du pays à fournir les armes nécessaires à nos forces combattantes.

En détail, Montréal fournira de ce programme les deux corvettes ; Sherbrooke, Trois-Rivières et le comté de Chicoutimi, les trois avions de combat, tandis que Québec et Lévis donneront les deux bombardiers, chaque mois, pour le reste de la guerre.

Les quarante-huit camions-chenilles seront payés par les économies de Beauharnois, Drummondville (trois par mois), Farnham, Granby (trois par mois), Magog, Mégantic, Rock Island, Beebe, Stanstead, Saint-Hyacinthe (trois par mois), Saint-Jean et Iberville (trois par mois), Thetford-les-Mines (deux par mois), Valleyfield (trois par mois), Victoriaville et Arthabaska, Cap-de-la-Madeleine (deux par mois), Lachute, LaTuque, Noranda-Rouyn (quatre par mois), Saint-Jérôme (deux par mois), Sainte-Thérèse (deux par mois).

La prochaine rentrée des Chambres à Ottawa

La guerre sera le principal sujet de discussion pendant la dernière période de la session fédérale qui commencera le 3 novembre prochain. On se demande quelle sera la longueur de cette fin de session ; probablement trois ou quatre semaines, puis la prorogation avec perspective de l'ouverture de la session de 1942, en janvier.

Dans le moment, on s'occupe surtout à Ottawa de problèmes économiques : stabilisation des gages, contrôle des prix afin d'équilibrer autant que possible la situation aux besoins de la guerre. Mats le plus grand problème pour la députation est la participation du Canada à la guerre, et comme d'habitude il y aura foule de demandes faites au gouvernement et de nombreuses suggestions, à la suite du voyage au Royaume-Uni non seulement du premier ministre et de plusieurs de ses collègues, mais de tous les chefs des groupes politiques à la Chambre des communes.

Dés la reprise du travail parlementaire, le très honorable Mackenzie King fera un rapport de sa visite à Londres. L'honorable J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale, aura également des renseignements importants à communiquer au Parlement.

Tôt ou tard la conscription fera le sujet d'un débat aux communes. Cependant, tout en croyant que ce sont les conservateurs qui soulèveront la question, on ne croit pas que l'opposition en parle avant la réunion de l'exécutif national du parti, le 7 novembre. On ne croit pas non plus que le gouvernement, dans cette dernière phase de la session, ait de législation à soumettre, à moins que le rapport du comité des dépenses de guerre n'en exige.

Le ministre des finances a demandé à tous ses collègues de mettre sans retard la dernière main à leurs crédits pour l'année qui commencera le premier avril 1942, afin de les déposer dès le commencement de la prochaine session, si possible. Le bureau du trésor devra en commencer l'étude, le mois prochain.

Shawinigan Falls (quatre par mois), Val d'Or, Rimouski et Rivière-du-Loup. Les autos blindées proviendront des épargnes mensuelles de Coaticook, Huntingdon (deux par mois), Waterloo (deux par mois), Buckingham, Donnacona (deux par mois). Sorel pourvoira au canon anti-avion et montmagny donnera quatre mitrailleuses.

Un comité provincial du timbre de Noël

Unissant ses efforts à ceux de l'Association canadienne antituberculeuse et des ligues locales, le comité provincial de défense contre la tuberculose va mettre tout en oeuvre pour que la prochaine campagne du Timbre de Noël remporte un succès sans précédent.

En 1940, la recette du Timbre de Noël, au Canada, s'est élevée à \$227.000, soit 37% de plus qu'en 1939, la dernière année record. Et, dans la province de Québec, recette totale de \$35.847.50, augmentation de 14% sur 1929 et de 28% sur 1939. Est-ce suffisant dans notre cas ?

Il ne faut jamais oublier, en effet, que Québec, avec 28.4% de la population canadienne, enregistre 44.8% du total des décès par tuberculose (chiffres de 1939). Lorsqu'il s'agit de recueillir des fonds pour combattre ce fléau, nous ne pouvons plus nous contenter d'un décent d'une quote-part de 15% (\$35.000 par rapport à \$227.000). Si nous ne sommes pas assez riches pour renouer la totalité de nos obligations (44.8% des décès commanderait 44.8% de la recette du Timbre ou approximativement \$100.000), nous devrions au moins souscrire 28% de cette même recette, en proportion de notre population, c'est à dire \$65.000.

Ce principe admis, on comprend que l'Association canadienne antituberculeuse ait recommandé à toutes les ligues locales, réunies à Montréal le 28 juin, d'augmenter leurs listes postales, pour que les lettres contenant des timbres atteignent au moins 10% de la population. Et que la même association ait accepté avec enthousiasme l'offre du comité provincial de défense contre la tuberculose d'entrer dans la mêlée, pour coordonner le travail des comités existants et créer de nouveaux organismes. A cette même assemblée, était lancé le projet de former un comité provincial du Timbre de Noël qui, sans priver les ligues de leur autonomie, permettrait à celles-ci d'augmenter leur rendement.

Le comité provincial du Timbre de Noël sera bientôt à l'oeuvre et nous espérons pouvoir faire connaître, d'ici à la fin du mois, les noms des citoyens influents qui le dirigeront. La plupart des comités locaux se sont déjà ralliés à un tel plan, tout le monde comprenant que la province a besoin de plus de lits de sanatorium, que les dispensaires doivent être mieux outillés, qu'il faut que les colonies de vacances soient plus nombreuses et reçoivent plus d'enfants.

Réuni à Montréal le samedi 5 septembre, le comité provincial de défense contre la tuberculose a ratifié le travail déjà accompli en ce sens et autorisé un sous-comité, composé des docteurs J.-A. Jarry, G.-J. Wherrett, H. Burke et Georges Grégoire ainsi que de M. J.-M. Turgeon, son publiciste, à procéder plus avant. Trois nouveaux comités du Timbre de Noël, peut-être cinq, seront constitués cette année, et les anciens, au nombre de seize, viseront à augmenter, même à doubler leur objectif.

Le comité provincial de défense contre la tuberculose, à cette même séance, a étudié une foule de problèmes : besoin de lits pour tuberculeux dans certaines régions de la province, particulièrement à Montréal, travail accompli par les dis-

A la suite du curé Labelle

M. Alfred Desrochers parle de la brochure de Mme Cécile Prévost-Lamarre dans la TRIBUNE, de Sherbrooke. Il écrit :

Mme Cécile Prévost-Lamarre a réuni, elle aussi, dans une attirante plaquette, les articles qu'elle consacrera dans l'Avenir du Nord à la vie et à l'oeuvre du curé Labelle, le "roi du Nord". Elle ressuscite l'époque glorieuse qui avait pour devise : "Emparons-nous du sol". Elle le fait sans explosion d'enthousiasme ampoulé, mais avec une ferveur et un amour du petit pays qui est charmant — au sens propre du mot. Cette monographie devrait susciter des émules dans toutes les régions de la province, surtout dans celles où existe une société d'histoire régionale. En lisant "PAR MONTS ET PAR VAUX", on ne peut se défendre d'envier la région des Laurentides de posséder une chercheuse aussi précise. Que n'écrirait-on pas ici sur le "Grand Vicairé Dufresne".

400,000 hommes enrôlés au pays

Le lieutenant-colonel James Mess, directeur du recrutement (à titre civil), vient de terminer une tournée d'inspection dans tout le pays et a présenté son rapport à l'adjudant-général, le major général B.-W. Browne. Le travail que les comités civils de recrutement poursuivent à travers le Canada est en voie d'être coordonné ; ces comités resteront en étroite liaison avec le comité national de recrutement à Ottawa, dont le général Browne est le président depuis sa formation.

"Nous ne commençons pas une nouvelle campagne de recrutement, a dit à ce comité le général Browne. Nous avons fait du recrutement constamment depuis le début de la guerre. Le Canada a enrôlé au-dessus de 400.000 hommes dans les trois services. Plus de 100.000 soldats canadiens sont rendus outre-mer. Nous voulons cependant avoir la collaboration des comités civils dans leurs localités respectives pour partager la responsabilité d'obtenir des recrues. Naturellement, ce ne sont pas ces comités qui recruteront les hommes. Cela, nous le faisons et nous continuerons de le faire. Les comités peuvent toutefois être très utiles en stimulant le recrutement. Leur collaboration a été extrêmement utile dans le passé et les efforts qu'ils ont accomplis sont très méritoires. Sous la direction du lieutenant-colonel Mess, les efforts de ces comités devraient être orientés de façon à obtenir le meilleur rendement en recrutant de bons hommes pour l'armée."

Une vacance a aussi été remplie, M. le Dr J.-A. Couillard, aviseur technique du ministère de la santé et surintendant du sanatorium de Mont-Joli, remplaçant M. le Dr Joannette. M. le Dr Couillard est un pionnier de la lutte antituberculeuse dans la province. Gradué de McGill, ancien directeur du sanatorium du lac Edouard, il est l'un des rares Canadiens-français qui aient été appelés à la présidence de l'Association canadienne antituberculeuse, les deux autres étant feu le Dr Arthur Rousseau et le Dr J.-A. Jarry, président actuel du comité provincial de défense contre la tuberculose. Le comité trouvera en la personne du Dr Couillard, dont la nomination a été proposée par le Dr Roland Desmeules, secondé par le Dr Adélar Groulx, et unanimement adoptée, un de ses plus précieux auxiliaires.

(Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose)

Cette guerre à fond

Envisager les faits

Article de tête du magazine "The Blue Bell" revue des employés du Bell Telephone Co. of Canada

Alors que la lutte pour le triomphe de la liberté entre dans sa troisième année, les Canadiens commencent à se rendre compte que la vie sur le front intérieur sera affectée de plusieurs façons pour notre effort total de guerre. Certains règlements édictés en vue d'assurer la production maximum des engins de guerre ralentissent de jour en jour l'activité des industries de paix. Des restrictions comme celles qui visent la vente de l'essence nous sont bien connues. Nos élégantes ont été prévenues qu'avant longtemps les bas de soie se feront aussi rares qu'une bordée de neige en été.

La guerre — et le téléphone
Ce qui n'est pas aussi connu, même parmi le personnel du téléphone, c'est l'effort tendu que la guerre impose à notre entreprise. Il arrive peut-être que certains de nous ne peuvent pas apercevoir la forêt à cause des arbres qui la masquent — ce qui est une façon de dire que nous sommes si occupés à l'accomplissement de notre tâche quotidienne que nous n'avons pas l'occasion de constater les répercussions que la guerre exerce sur l'industrie du téléphone en général.

Que s'est-il produit dans notre industrie ? En bref, nous avons eu à faire face à une demande de services sans précédent dans nos annales — fournir en nombre de plus en plus considérable des facilités de communications pour le gouvernement, l'armée, les industries de guerre et le public en général. Depuis le début de la guerre la demande de service urbain a presque doublé en regard du chiffre des années précédentes, et la moyenne des communications a sensiblement augmenté, au point qu'elle s'établit maintenant à plus de six millions d'appels par jour. Le trafic interurbain a pris une ampleur qui marque une progression de trente pour cent sur 1939. En dépit de l'expansion continue de l'outillage mis en service pour satisfaire à la demande de communication, presque tous nos circuits sont exploités à leur puissance maximum.

Dans l'intervalle, plus de cinq cents de nos employés, dont plusieurs sont des techniciens de haute valeur, ont quitté leur emploi pour servir le roi et le pays.

Perspectives
Personne ne saurait prévoir exactement en face de quelle situation nous nous trouverons dans trois mois, six mois ou une année d'aujourd'hui. D'après les indications actuelles, nos facilités deviendront encore plus achalandées — des matériaux essentiels à la construction et à l'entretien de notre réseau téléphonique seront de plus en plus difficiles à obtenir.

En Europe et au Japon, tous les services publics, même les réseaux téléphoniques, sont contingents. Les civils dans certains pays ne peuvent pas se servir du téléphone interurbain entre certaines heures, et dans plusieurs régions point du tout, sans la permission des autorités militaires. Personne ne prévoit que pareilles mesures seront imposées au Canada, mais le maintien de l'excellence du service téléphonique auquel le public canadien est accoutumé dépend de la disponibilité des approvisionnements de matériaux, aussi bien que de la loyauté et de l'effort soutenu du personnel. Durant les heures chargées il pourra être impossible d'établir les communications interurbaines aussi rapidement qu'en temps normal, et comme ce fut le cas dans la dernière guerre, l'abonné du service de domicile pourra avoir à se contenter du service à postes groupés au lieu d'une ligne individuelle.

Notre personnel de la vente qui fait de l'excellent besogne depuis des années doit maintenant limiter son activité à servir nos clients, en voyant à ce qu'ils obtiennent le meilleur rendement possible de leur outillage et à ce qu'ils en fassent l'usage le plus économique et le plus efficace. Cette tâche exige des connaissances précises, du jugement et du tact — le genre de travail qui demande le meilleur d'un chacun.

Il y a un besoin pressant, en vue de la crise des matériaux, d'éviter le gaspillage de tout genre. Les beaux jours d'abondance de matières premières sont choses du passé — du moins pour plusieurs mois à venir. Il devient de plus en plus urgent que chacun conserve les matériaux de toutes sortes.

Un mot opportun
Dans les conditions actuelles, où nos facilités urbaines et interurbaines sont exploitées à leur puissance, il importe que les employés Belle se renseignent sur la nature et l'étendue de nos problèmes de service. Un mot opportun glissé à un abonné qui a pu éprouver quelque retard inaccoutumé dans l'établissement d'une communication contribue grandement à conserver l'appréhension et les bonnes dispositions du public envers la Compagnie.

A propos de l'élection de Saint-Jean

De passage à Montréal, mardi dernier, l'honorable Godbout a dit à un groupe de journalistes, au sujet d'une déclaration faite, vendredi dernier, par l'organisateur général de l'Union dite nationale : "C'est, je crois, la majorité des électeurs défranchisés dont il s'agit. C'est cela que j'ai voulu dire". L'on se souvient que le 16 octobre dernier, l'honorable M. Godbout déclarait que "pour se faire désigner la victoire que lui a refusée le vote populaire, l'Union nationale a dû recourir à de prétendues imperfections dans l'impression du bulletin. Les électeurs ainsi défranchisés m'assurent qu'ils prendront incessamment les procédures nécessaires pour faire annuler la décision du président du recensement et rétablir le choix de l'opinion publique librement manifestée".

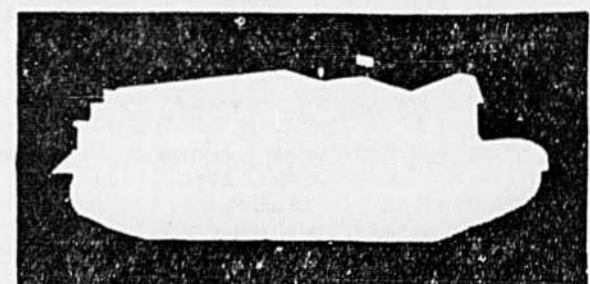
S.-JÉRÔME DÉCLARE LA GUERRE! CAMPAGNE NATIONALE D'ARMEMENTS

NOS CITOYENS S'ENGAGENT À FOURNIR DEUX CAMIONS-CHENILLES PAR MOIS NOUS POUVONS LE FAIRE! NOUS DEVONS LE FAIRE!

● Chaque région du Canada s'engagera à fournir chaque mois des armes essentielles. Notre objectif, à nous, c'est deux camions-chenilles par mois. Nous l'atteindrons en augmentant nos achats de Certificats d'Épargne de guerre. Chacun doit faire sa part. Il nous incombe à tous d'aider le Canada à financer son programme de guerre. Les Certificats sont à la portée de toutes les bourses. Achetez vous-même et faites acheter des Certificats aussi souvent que possible.

Doublez vos achats réguliers de CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

LE COMITÉ DE SAINT-JÉRÔME POUR L'ÉPARGNE EN TEMPS DE GUERRE



VOYEZ-LES PRENDRE FORME
Chaque semaine, vous constaterez le résultat de vos efforts. Peu à peu ces camions-chenilles se complèteront. Voyez le progrès de semaine en semaine.

L'automne

Salut! bois couronnés d'un reste de verdure! Feuillages jaunissants sur les gazons épars!

Alphonse de LAMARTINE



La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche



Pour faire disparaître le plissage du cou

Mon courrier m'apporte de fréquentes lettres de femmes, dans la ou, ce qui est pis, plissé. Cet état est entièrement dû à la négligence et, avec quelques soins élémentaires, il ne se serait jamais produit, car

On peut parfaitement atteindre une verte vieillesse sans que son cou subisse les déchéances dont on se plaint si amèrement.

Une diète riche ou une trop grande nervosité sont les causes habituelles du ramollissement de la peau du cou, qui, à son tour occasionne un rétrécissement des tissus sous-cutanés et un ramollissement des muscles...

On remédie à cet état par un traitement d'une quinzaine de jours. Voici, ce qu'il faut faire: Remplacer les ablutions à l'eau par l'usage d'une crème nettoyante.

Le soir, au coucher, répéter les soins du matin et les faire suivre d'une application de crème vitaminisée au citron.

Quinze jours de ce traitement feront des merveilles pour votre cou ridé!

Lorsque vous désirez me consulter par lettre, n'hésitez pas à me donner le plus possible de précisions, de détails.

Les candidates doivent avoir du goût pour la cuisine et en connaître les éléments. C'est-à-dire qu'elles doivent savoir préparer les viandes frites, rôties, grillées ou en ragout et apprêter le poisson, les viandes congelées et les légumes.

Les candidates acceptées par le Corps d'aviation royal canadien subissent trois semaines d'instruction au collège Havergal, à Toronto, suivies d'un cours culinaire de six semaines à Guelph, Ontario.

Les Canadiennes-françaises sont, traditionnellement, de bonnes cuisinières. Nul doute que nombre d'entre elles répondront à cet appel qui leur permet de servir leur pays tout en cultivant, sous une direction experte, leur talent pour la cuisine.

Aux armes, cuisinières! fleur de l'âge, qui se plaignent que leur cou est outrageusement ridé

Chronique religieuse Où est la vérité?

Démocratie ou dictature — quel est le régime supérieur? Civilisation chrétienne basée sur l'amour et la justice ou civilisation païenne basée sur la matière et sur la force — quel est le mode de vie le plus susceptible de nous donner le bonheur et la prospérité?

Ce problème n'est pas purement académique. Il se présente à chacun de nous avec une importance vitale puisque la présente guerre, où nous sommes tous engagés, doit lui apporter une solution par la force des armes.

La propagande nazie s'évertue à répandre (et à faire répéter par des imbéciles un peu partout) l'erreur que le régime totalitaire et païen est forcément supérieur et peut facilement dominer les régimes démocratiques et chrétiens, essentiellement inefficaces, incompétents et démodés.

Tout cela est pure sottise. Il serait insensé de nier la puissance extraordinaire de la machine à tuer allemande. Mais cette puissance n'est certainement pas la preuve de la force des régimes totalitaires et de la faiblesse des démocraties.

Il serait insensé de nier la puissance extraordinaire de la machine à tuer allemande. Mais cette puissance n'est certainement pas la preuve de la force des régimes totalitaires et de la faiblesse des démocraties.

Les Allemands ont assassiné la France. Ils étaient deux contre un. Mais supposons que le combat se fût engagé entre la France démocrate et l'Italie fasciste. L'Italie intéressent — mais il ne faut pas oublier d'inclure un timbre de 3c pour chacun.

intéressent — mais il ne faut pas oublier d'inclure un timbre de 3c pour chacun. N'oubliez pas que je tiens à être votre confidente, votre conseillère, votre amie... mais pour cela il faut m'en fournir l'occasion et m'écrire!

Suzanne Blanche

Chronique féminine

Aux armes, cuisinières!

L'Armée et l'Aviation ont besoin de vous tout de suite

Les femmes canadiennes qui ont éprouvé le désir d'abattre Hitler à coups de casserole ont maintenant l'occasion de le faire. Le ministère des Services nationaux de guerre demande instamment trois cents cuisinières pour l'Armée et le Corps d'aviation.

Les candidates, qui porteront, si elles sont acceptées, le coquet uniforme du Corps auxiliaire féminin de l'Armée ou du C.A.R.C., n'ont pas besoin d'être des "cordons bleus" ou des expertes en diététique.

On exige tout simplement qu'elles sachent préparer une saine nourriture de "chez nous" qui tiendra nos combattants bien nourris, heureux, et en bonne condition pour la bataille.

Cet appel est urgent. Les autorités insistent sur le fait que l'on examinera chaque demande sans re-



Il n'y a qu'UNE Mélasse BEMA. Une fois que vous avez essayé la Mélasse BEMA vous ne serez pas satisfaite avec aucune autre sorte.

Demandez la Mélasse BEMA par son nom chez votre épicière. Servez-la souvent à votre famille — sur des beurrées ou des crêpes.



Pour la CUISINE et la SALLE DE BAIN

VOUS avez besoin de la Lessive Gillett pour la cuisine et la salle de bain. Ayez-en toujours sous la main pour le nettoyage des renvois d'eau, des ustensiles de cuisine et divers autres travaux de ménage.

La Lessive Gillett vous épargnera des heures de dur travail — c'est le nettoyeur efficace et économique par excellence.

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyeur dégage les renvois d'eau bouchés...



3 générations y ont mis leur confiance

OPTOMETRISTE-OPTICIEN Bachelier en Optométrie DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL Spécialité: EXAMEN DE LA VUE

avait vécu vingt ans sous un régime rigoureusement totalitaire. Se trouve-t-il quelqu'un pour croire que quarante millions d'Italiens auraient pu l'emporter sur quarante millions de Français?

Si l'on se place sur le terrain individuel pour examiner le "génie" allemand, on voit que ces qualités qui, à elles seules, feraient le meilleur des robots sont loin de suffire à un homme.

Certains gogos, qui n'applaudissent jamais la technique superbe avec laquelle un assassin leur trancherait la gorge, n'en restent pas moins tout admiratif devant l'habileté et le doigté déployés par les Boches dans leur tentative de dépecer le monde.

Canada logo and text: CANADA

TOUTE PERSONNE OU COMPAGNIE FABRICANT, MANUTENTIONNANT, OU FAISANT LE COMMERCE DES DENRÉES ALIMENTAIRES, PATURES, BÉTAIL, VOLAILLE, FILÉS, DRAPS, VÊTEMENTS, ou CHAUSSURES DOIT AVOIR UNE LICENCE AVANT LE 1er DÉCEMBRE, 1941

SECON L'ORDONNANCE SUR LES LICENCES DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE TOUTES LES PERSONNES ENGAGÉES DANS LES GENRES DE COMMERCE SUIVANTS

Table with 4 columns: Manufacturer, Exploitant d'installation frigorifique, Exploitant de salle à manger, Producteur qui achète et vend les produits d'autrui.

Après le 1er décembre 1941, lorsqu'une quelconque des marchandises ci-dessus est achetée pour fins de revente, le numéro de licence du vendeur et de l'acheteur doit être inscrit sur la fiche de vente, facture ou autre document enregistrant la vente

Les formules de demande de licence seront distribuées par la poste. Les personnes qui n'en reçoivent pas, devraient s'adresser à leurs bureaux de poste où des copies de l'ordonnance sur les licences peuvent également être obtenues

Un certificat pour la devanture et une carte d'identification de licence seront émises à chaque titulaire. Le certificat doit être apposé sur la porte d'entrée principale de l'établissement du titulaire ou sur la devanture y adossée. Nul droit est exigé pour la licence

APRÈS LE 1er DÉCEMBRE 1941, TOUTE PERSONNE NE DÉTENANT PAS DE LICENCE NE PEUT ACHETER POUR FINS DE REVENTE, NI VENDRE AUCUNE DES MARCHANDISES CI-DESSUS, NI EN FAIRE LE COMMERCE

Les demandes de renseignements additionnels devraient être adressées au directeur régional des licences à Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax, Saint-Jean, ou Charlottetown

Publié sous l'autorité de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, OTTAWA, Canada

Advertisement for DOW beer: OÙ EST JOS? À prendre une DOW. La gloire me terrifie: — je préfère l'incognito avec une DOW! UN PLUS GRAND NOMBRE DE GENS DÉCOUVRENT CHAQUE JOUR QUE DOW EST LA PLUS DÉLICIEUSE DES BIÈRES.

Le gouvernement King règle le coût de la vie et les salaires

TEXTE DU DISCOURS PRONONCÉ SAMEDI SOIR PAR L'HONORABLE M. KING

"Ce programme exige un degré de renoncement auquel les Canadiens n'ont pas été habitués jusqu'ici," dit le premier ministre.

Voici le texte du discours prononcé samedi à la radio par le très honorable W.-L.-Mackenzie King, premier ministre du Canada, sur la réglementation du coût de la vie :

Je suis sûr que nos pensées se tournent, ce soir, vers le front russe et les nuages qui s'amoncellent en Extrême-Orient. Les événements pressés et ceux qui se préparent doivent nous pénétrer aujourd'hui, plus que jamais, de la nécessité de rassembler toutes nos énergies pour augmenter notre puissance. Si nous voulons être assez forts, pour accomplir notre devoir à l'étranger, nous devons être forts et unis chez nous.

C'est pourquoi je me propose de vous entretenir ce soir d'une mesure que le gouvernement entend prendre à l'égard d'une situation qui existe au pays même. J'ai la conviction que la décision projetée influera d'une façon décisive sur notre effort de guerre, étant donné qu'elle atteindra tous les Canadiens, hommes, femmes et enfants.

Premier essai dans un pays démocratique

La mesure que je vais vous exposer constitue un essai qui n'a pas encore été tenté sur notre continent et qui, vu son ampleur et sa complexité, n'a peut-être encore été tenté d'une façon consciente et délibérée par aucun peuple libre.

Cette mesure a trait au prix des denrées et des services ainsi qu'à ceux des produits du sol et de la mer. Elle porte également sur les salaires. Elle revêt un caractère de souveraineté impérieuse pour tous les citoyens du Canada, et particulièrement pour les ménagères, les ouvriers et les cultivateurs. Elle aura des répercussions sur la vie de chacun d'entre nous. Elle devra rallier la collaboration et l'appui de tous. Elle contribuera à intensifier notre effort de guerre. Elle aidera à écarter un retour de misère et de dépression après la guerre.

Faire disparaître l'iniquité causée par la hausse du coût de la vie

La hausse des prix, qui atteint le budget de toutes les familles canadiennes, défraie la conversation depuis quelques semaines. Les dangers de l'inflation sont connus de tous et nombreux sont ceux qui ont eu à en déplorer les ravages.

Cependant, rares sont ceux qui en saisissent toute la portée et les effets possibles sur notre vie et notre activité. L'inflation, c'est une augmentation des prix qui résulte de conditions anormales et qui réduit le pouvoir d'achat de notre monnaie.

Avec la hausse des prix, si on n'y met un frein, la guerre coûtera plus cher et les comptes seront plus difficiles à solder; l'industrie et le commerce seront la proie de la confusion et de l'incertitude; la production et la distribution normales des marchandises seront désorganisées; le coût de la vie s'élèvera plus rapidement que les salaires. La valeur des épargnes sera sensiblement diminuée. Presque tous seront touchés à des degrés divers.

Est-il besoin d'ajouter que le relèvement du coût de la vie est une source d'inquiétude sérieuse pour tous et particulièrement pour ceux qui touchent de faibles revenus? Or, c'est justement cette inquiétude qui peut nuire à notre effort militaire. En effet, pour la poursuite de la guerre, il n'y a pas d'arme plus puissante que la paix de l'esprit.

L'Etat demande la collaboration de tous dans des conditions justes pour tous

Nous savons tous que la crainte et l'anxiété paralysent, nous empêchent de fournir notre plus grand effort. Et nous savons que la réalisation de l'effort maximum de guerre du Canada dépend de la collaboration de tous dans des conditions justes pour tous.

C'est pourquoi le gouvernement, appelé à diriger l'effort de guerre du Canada, se soucie fort de la répercussion de la hausse rapide des prix sur la poursuite de la guerre. C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'établir une réglementation plus rigoureuse des prix que dans les deux premières années de la guerre. Les besoins de l'heure l'exigent.

Dans les pays belligérants, du moins dans les temps modernes, c'est un fait d'expérience qu'à une certaine étape du conflit une hausse rapide des prix se fait sentir. Plusieurs d'entre nous se rappellent ce qui est arrivé dans la dernière guerre.

Lors de la dernière guerre

Au cours des deux premières années, il n'y eut qu'une légère augmentation des prix, mais en 1916 ils se mirent soudain à monter et la hausse s'accéléra jusqu'en 1920. Il en résulta beaucoup de misère, parce que le revenu de la masse des gens n'était pas au niveau des prix.

Il ne l'est malheureusement jamais, à une époque de hausse rapide. Quelques-uns ont réalisé de grandes fortunes; c'étaient ceux dont parlait récemment le secrétaire américain du trésor, lorsqu'il rappelait à ses concitoyens que seuls les profiteurs, les spéculateurs et les accapareurs profitent de l'inflation.

Plusieurs d'entre nous se souviennent également de l'effondrement des prix, en 1920, qui entraîna à sa suite la crise et le chômage. Personne ne tient à repasser par là, encore moins à revivre l'expérience autrement pénible de plusieurs pays européens, où se succédèrent rapidement l'inflation désordonnée, la déflation soudaine, la crise et la misère prolongées, la dictature fasciste ou naziste, et finalement la guerre.

Nous sommes dans la situation où se trouvait le Canada en 1916

Après deux ans du conflit actuel, nous en sommes au point où nous étions à la même époque lors de la dernière guerre. Dans l'ensemble, la même ascension rapide des prix se produit; le public, ayant plus d'argent à dépenser et les denrées devenant plus rares. Depuis deux ans l'état fait concurrence au consommateur pour l'achat de presque toutes les denrées que le Canada produit ou importe.

Le gouvernement doit avoir les choses nécessaires à la création et au maintien de notre service de guerre, à l'habillement, à la nourriture et à l'équipement de nos combattants, de même que pour aider l'Angleterre et d'autres alliés en leur fournissant armes et vivres.

Nous oublions parfois que la fabrication d'ustensiles de cuisine en aluminium réduit la quantité de ce métal disponible pour la construction d'avions, et que l'essence utilisée dans les automobiles de plaisance ne peut servir à la propulsion des chars d'assaut. Le fromage consommé au Canada ne peut être expédié en Grande-Bretagne. En outre et c'est là un point encore plus important, un ouvrier ne peut fabriquer à la fois des mitrailleuses et des machines à laver.

D'une semaine à l'autre, depuis le début des hostilités, les services d'un nombre sans cesse croissant de travailleurs ont été requis pour les fins de la guerre. A l'heure actuelle, plus d'un million de Canadiens accomplissent du service de guerre dans l'armée, dans les usines et dans les champs. Il y a déjà quelque temps que nous n'avons plus à nous préoccuper du chômage, et cependant le besoin d'hommes pour l'armée et pour l'industrie de guerre augmente toujours.

Il n'y a pas assez d'hommes

Nous devons envisager le fait qu'il n'y a pas dans notre pays assez d'hommes, de machines ou de matières premières pour suffire à la fois aux besoins des consommateurs et aux nécessités de la guerre. Puisque le gouvernement, avec l'appui entier du peuple canadien, est résolu à maintenir et à accroître l'effort de guerre du pays, force nous est de réduire notre consommation de denrées. Nous avons maintenant, nous aussi, à choisir entre les canons et le beurre.

Le problème que nous avons à résoudre aujourd'hui est plus grave que ne l'était celui qui se posa en 1916. A aucune époque de la dernière guerre avons-nous dû affecter plus de 10 pour 100 de notre revenu national à des fins militaires. Pour ce qui est du présent conflit, nous croyons que, cette année, nous consacrerons environ 40 pour cent du revenu national à la poursuite de la guerre. Cela veut dire qu'au cours de la dernière guerre, le dixième seulement de nos forces économiques étaient affectées à la guerre, tandis qu'aujourd'hui il nous faudra bientôt consacrer presque la moitié de ces forces à cette fin.

Nous ne pouvons continuer à jouir de tous les avantages du temps de paix

Il va sans dire que nous ne pouvons espérer jouir de tous les biens et de tous les services dont nous avons pris l'habitude en temps de paix, alors que nous ne disposons que d'un peu plus de la moitié de nos forces pour les produire. Les marchandises et les services se font de plus en plus rares et leur rareté ne fera que s'accroître. Le temps est venu où nous devons nous partager les objets rares. Nous savons ce qui arrivera si les prix continuent de monter de façon exagérée. Demandez-le aux ménagères, qui sont le plus durement touchées par l'encherissement de la vie.

L'épreuve est plus dure pour les petites gens

La hausse des prix et du coût de la vie n'atteint pas toutes les familles de la même façon. Moins le salaire familial est élevé, plus la situation devient intenable. Pour les familles nombreuses, à faibles revenus, la hausse des prix des vé-

tements, des aliments et des autres articles indispensables veut dire parfois la misère; pour les autres, dont les revenus sont plus considérables, elle ne signifiera que la privation des objets de luxe et de certains petits agréments.

La hausse des prix tend à accentuer les inégalités au sein de la société et à faire porter les plus lourds fardeaux sur les épaules les moins en mesure de les recevoir. L'expérience du passé a démontré qu'en temps de guerre les prix montent toujours plus rapidement que les traitements ou les salaires. Les pénibles conséquences s'en font sentir encore davantage chez ceux qui vivent d'une modeste pension ou des épargnes de toute une vie.

Les cultivateurs

La situation du cultivateur n'est pas plus heureuse que celle du salarier. La guerre actuelle est une guerre de machines. Il y a lieu de prévoir que, l'industrie étant forcée de se consacrer si généralement à la production de guerre, les articles manufacturés se feront plus rares que les produits de la ferme. La hausse des prix sera forcément inégale si les cours s'établissent d'eux-mêmes. Le prix des articles que le cultivateur doit acheter a tendance à monter plus rapidement que celui des denrées qu'il a à vendre.

De plus, en l'absence de toute intervention, certains cours du marché agricole ne monteraient pas du tout dans les conditions actuelles. Le prix du blé en est un exemple, bien que d'autres produits se trouvent dans le même cas.

On s'accorde cependant à reconnaître qu'en temps de guerre, le blé, ainsi que d'autres denrées non périssables, constituent une réserve inestimable de richesses, et que l'agriculture elle-même est un actif national qu'il faut sauvegarder. La libre fluctuation à la hausse des cours imposerait aux producteurs de blé, et à tous ceux qui se trouvent dans le même cas, un fardeau insupportable. Les conditions ne sont plus ce qu'elles étaient durant la dernière guerre. Nous avions alors des millions d'acres de moins en culture; nous récoltions beaucoup moins de blé. Nous avions un plus grand nombre d'alliés à nourrir.

En réalité, une hausse désordonnée des cours frapperait toute la population, à l'exception d'une faible minorité, et, en général, elle atteindrait plus péniblement les moins fortunés que les gens plus à l'aise. Le gouvernement mettra un terme à la hausse des prix.

Réduire la consommation en évitant la misère et les injustices

Je pense en avoir dit suffisamment pour démontrer pourquoi le gouvernement refuse de laisser au libre jeu des cours, à la hausse, le soin d'amener une réduction de la consommation.

Comme solution immédiate, le moyen serait facile, mais il comporterait des injustices immédiates et des dangers pour l'avenir. Le gouvernement a donc décidé de mettre un terme à la hausse des cours, de réglementer les prix, et, au besoin, de prendre des mesures propres à contrôler la consommation civile d'une façon juste et équitable.

En passant, un avertissement s'impose. Il n'existe pas de panacée ou de remède universel capable d'enrayer le mal de la hausse des prix. Le gouvernement ne prétend pas avoir de formule magique à appliquer ici. Nous savons bien que le contrôle des prix est une tâche des plus difficiles. La chose n'a pas été facile dans les pays totalitaires, qui peuvent avoir recours à des méthodes auxquelles aucune nation libre n'oserait même s'arrêter. Dans un pays démocratique, le contrôle des prix ne peut exister effectivement qu'avec la coopération et l'appui réels de toute la population.

Dès le début des hostilités, le gouvernement s'est rendu compte que le problème de la hausse générale des prix finirait par se poser. Nous avons jugé bon, cependant, de remettre le recours au contrôle des prix jusqu'à ce que la chose soit absolument nécessaire. Un contrôle absolu nécessite un personnel nombreux pour l'application des mesures nécessaires. Il n'y avait aucune raison de demander à certains hommes de laisser leurs occupations régulières pour accomplir d'autres tâches avant d'avoir absolument besoin de leurs services.

C'est au cours des derniers mois seulement que la nécessité d'exercer un contrôle sur les prix en général est devenue nettement manifeste. A l'été de 1939, le niveau des prix était anormalement bas, particulièrement dans le cas d'un grand nombre de produits agricoles. La hausse des prix enregistrée dans les premiers mois de la guerre n'était, dans la plupart des cas, que le relèvement normal du bas niveau qui prévalait lorsque la guerre éclata. Ce relèvement des prix eut pour effet d'ouvrir de nouvelles avenues au travail et au capital. Au cours des deux mois suivants, les prix furent relativement stables. Là où l'on constata une majoration, on trouva la plupart du temps l'une ou l'autre

des causes suivantes: la prime sur le change américain, l'augmentation rapide des tarifs dans le transport maritime, les impôts de guerre sur un grand nombre de denrées variées et le relèvement normal des cours dans le cas de certains produits agricoles qui se vendaient à un prix excessivement bas. Au cours de cette période, le contrôle exercé sur les prix de certaines denrées donna de bons résultats.

Toute variation de prix était, naturellement, surveillée par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Lorsque les prix d'une denrée quelconque ou d'un groupe de denrées avaient tendance à monter soudainement ou déraisonnablement, la Commission intervenait promptement. Ainsi, on mit rapidement un frein, au début de la guerre, à la panique d'achat de sucre. La spéculation fut arrêtée, de même que l'accumulation et le profitage. Dans les régions où il y avait pénurie aiguë de logements, on appliqua le contrôle des loyers. Cette méthode pouvait s'appliquer tant que les problèmes n'étaient pas généralisés.

La situation est maintenant différente. Nous sommes entrés dans une période où il y a du travail pour tous. Le mouvement à la hausse des prix est devenu trop accentué et trop général pour qu'il soit possible de l'enrayer simplement par le contrôle du prix de quelques denrées. Le problème est d'ordre général et la solution doit être d'ordre général. L'ampleur de la question s'est accrue à la même cadence que la guerre elle-même.

Fixation d'un prix maximum

C'est pourquoi le gouvernement a décidé de mettre un frein à la hausse des prix des marchandises et des services au Canada en fixant un plafond général des prix. Le mot "plafond" signifie l'altitude limite que les prix ne devront pas dépasser. En théorie, c'est énoncer une politique bien simple, mais le gouvernement se rend pleinement compte des difficultés d'ordre pratique qu'offrirait son application. Elle exigera de nouveaux rouages administratifs d'une extrême complexité. Elle va bouleverser les méthodes ordinaires du commerce et imposer des restrictions irritantes. Son succès ne dépendra pas uniquement du gouvernement, mais également de l'esprit dans lequel chacun saura accepter et supporter courageusement les difficultés qui lui seront faites, à titre de contribution nécessaire à l'effort de guerre maximum du Canada.

A partir du 17 novembre la hausse des prix sera interdite

Voici ce que nous nous proposons de faire. C'est une initiative facile à comprendre, mais elle sera peut-être d'une réalisation difficile. A partir du 17 novembre 1941, personne ne pourra vendre des denrées ou fournir des services moyennant un prix ou une rémunération dépassant ce qu'il exigeait pour ces denrées ou ces services pendant les quatre semaines comprises entre le 15 septembre et le 11 octobre de la présente année.

En d'autres termes, les prix devront rester au niveau déjà atteint. Sauf dans les cas où des prix minimums sont fixés tous les prix pourront baisser au-dessous du maximum.

Nous annoncerons plus tard les détails de cette mesure, mais je puis dire dès maintenant que la limite maximum des prix s'appliquera à toutes les denrées, sauf les marchandises vendues pour l'exportation. Elle s'appliquera aussi à tous les loyers, et aux prix exigés pour l'électricité, le gaz, la vapeur utilisée pour le chauffage et l'eau, de même que pour les services télégraphiques, radiotélégraphiques et téléphoniques; pour le transport des marchandises et des voyageurs et l'utilisation des docks et de l'outillage des ports; pour l'entreposage et l'emmagasinement; pour les entreprises de pompes funèbres et l'embaumement; pour le blanchissage, le nettoyage, et la confection de vêtements d'hommes et de femmes; pour la coiffure et les services connexes; pour la plomberie et l'installation d'appareils de chauffage; pour la peinture et la décoration des bâtiments et les réparations de toutes sortes ainsi que pour les repas, les rafraichissements et les breuvages. La commission de prix et du commerce en temps de guerre a l'autorisation d'allonger cette liste.

Pour ce qui est de la plupart des produits agricoles et du poisson, les prix maximums seront basés sur ceux qui ont régné sur le marché pendant les quatre semaines antérieures au 11 octobre, plutôt que sur les prix réels de vente des cultivateurs ou des pêcheurs.

L'imposition d'un plafond des prix a pour objet d'assurer que les ennuis et la pénurie résultant des exigences toujours croissantes de la guerre, seront plus équitablement répartis parmi la population entière.

Contrôle du coût de la production et stabilisation des salaires
J'en arrive maintenant à l'article suivant du programme de contrôle du coût de la vie. Il saute aux yeux

qu'il est impossible de réglementer avec succès les prix des articles ouverts sans réglementer aussi le prix de revient. Les salaires représentent un élément considérable des frais de production des produits fabriqués dont les consommateurs ont besoin. C'est pourquoi il est impossible de réglementer le coût de la vie sans stabiliser aussi les salaires. Autrement dit, la politique tendant à freiner l'augmentation des salaires constitue une partie capitale du programme qui vise à protéger les salaires, à titre de consommateurs, contre les mauvais effets de la hausse du coût de l'existence. Au programme de la stabilisation des salaires se lie un programme de protection du revenu des salariés.

L'adoption du décret du conseil C.P. 7440, à la fin de l'année dernière, a marqué l'inauguration d'une politique en matière de salaires. Ce décret, passé pour la gouverne des conseils de conciliation, a fixé en général des taux fondamentaux de salaires. D'après le niveau relatif élevé qui existait alors, il prévoyait le relèvement des salaires insuffisants et stipulait que cela se ferait sous forme d'indemnité de vie chère. Bien que cette mesure ait été acceptée par la majorité des patrons et employés dans l'industrie de guerre, il faut maintenant remédier à certaines lacunes d'application.

Les industries qui ne sont pas affectées à la production de guerre n'ont pas été soumises à cette réglementation. Chez plusieurs d'entre elles, les salaires ont continué de monter. Chez d'autres, aucune hausse n'est venue contrebalancer l'augmentation du coût de la vie. Même dans les industries de guerre, en raison de la rareté croissante de la main-d'œuvre en l'absence de sanctions, ce programme n'a pas été couronné d'un franc succès. Il y a là une injustice à l'égard des patrons et salariés qui se sont loyalement conformés à cette ligne de conduite.

Consultation avec les provinces

Après avoir consulté les représentants des provinces, de même que ceux des patrons et des salariés, le gouvernement a constaté qu'on reconnaissait généralement que la politique des salaires en temps de guerre ne pouvait donner tous ses fruits qu'à condition d'être élargie, raffermie et étayée sur un régime de sanctions.

Interdiction de hausser les salaires; obligation de payer le boni de vie chère

Le gouvernement a donc décidé d'étendre l'application de sa politique des salaires en temps de guerre à toutes les industries, tout en exceptant certains petits employeurs, pour des raisons d'ordre purement administratif. Dorénavant, nul chef d'industrie ou de maison de commerce ne peut, sans autorisation, relever son barème actuel des salaires de base.

Après le 15 novembre, tout employeur devra, conformément à un décret du conseil, verser une indemnité et l'adapter régulièrement, chaque trimestre, à une formule définie. Les indemnités de vie chère présentement versées devront correspondre à l'indice du coût de la vie à la date du paiement. A l'avenir, tous les patrons paieront une indemnité calculée sur une base uniforme. Ceux qui ne se conformeront pas au décret seront passibles de sanctions.

Un Conseil national du travail en temps de guerre et plusieurs conseils régionaux verront à l'application du décret. Chacun de ces organismes seront composé d'un nombre égal de patrons et d'employés. Ils seront chargés de surveiller l'inspection et l'application des règlements par un personnel choisi dans les ministères du travail fédéral et provinciaux. Une de leurs principales fonctions consistera à observer l'application pratique de cette politique et à transmettre les recommandations dictées par l'expérience quant aux modifications nécessaires. De plus, ils pourront donner au ministre du travail les conseils qu'ils jugeront utiles en vue de faire régner l'harmonie entre ouvriers et industriels.

LA SITUATION AGRICOLE

En assumant la tâche de réglementer le coût de la vie, le gouver-

nement s'est surtout appliqué à étudier les effets de cette réglementation sur l'agriculture. Cette politique atteint le cultivateur de deux façons. Nous appliquerons le principe de la fixation d'un prix d'un maximum aux produits agricoles et le gouvernement prendra les mesures nécessaires, en même temps, pour maintenir le niveau des revenus de la classe agricole. En d'autres termes, nous nous efforcerons de sauvegarder les revenus des ouvriers et des agriculteurs tout en stabilisant les salaires et les prix des produits agricoles.

Les cours agricoles, sauf quelques notables exceptions, surtout le blé, sont plus élevés aujourd'hui qu'il n'importe quelle autre période de la dernière décennie. Dans les cas où les prix des produits de la ferme n'ont pas monté dans la même proportion que les frais de production, nous prenons les mesures nécessaires en vue d'établir un meilleur équilibre, sans trop déranger le niveau général des prix de détail à l'égard du consommateur.

Paiement total du transport du grain de provenance

Le grand problème de maintenir les revenus agricoles de l'ouest, où la culture du grain est la principale ressource, se lie étroitement à la situation qui existe dans l'est, où les cultivateurs manquent d'aliments pour la production du bœuf et des produits laitiers dont la Grande-Bretagne et le Canada ont besoin. Un redressement s'impose dans les deux cas. Le gouvernement se propose donc d'accorder des paiements supplémentaires aux cultivateurs de la zone de culture du blé de printemps, fondés sur leurs emblavures aux termes de la loi d'assistance à l'agriculture des prairies. Quant aux cultivateurs de l'est du Canada, le gouvernement paiera les frais de transport du grain de provenance et des autres produits d'alimentation à partir de Fort-William et Port-Arthur jusqu'aux points de distribution dans l'est.

Pour déterminer le prix des produits agricoles, il est évident que le prix maximum ne peut être fondé sur les prix particuliers payés individuellement aux cultivateurs, méthode que l'on applique dans le cas des fabriques et des magasins. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre déterminera les prix maximums de certains produits agricoles en prenant pour base le cours maximum de la période de quatre semaines terminée le 11 octobre.

Nous devons peut-être avoir recours à d'autres méthodes spéciales. Ainsi, dans le cas des produits agricoles dont les prix varient avec les saisons, la fixation des prix maximums nécessitera peut-être aussi celle de prix minimums, ou l'application de certaines mesures destinées à libérer le marché des surplus temporaires. En général, cependant, la demande des denrées alimentaires, surtout pour fins d'exportation, est tellement considérable qu'il est certain que les prix ne baisseront pas beaucoup, si tant est qu'ils fléchissent au-dessous du maximum. C'est ainsi que dans le cas du bœuf et du fromage, les accords conclus avec le Royaume-Uni au sujet d'énormes quantités de ces produits sont un gage de stabilisation raisonnable.

La commission des prix et du commerce en temps de guerre prendra, ou recommandera au gouvernement, avant le 17 novembre, les mesures nécessaires, en vue d'atteindre cet objectif sans violer le principe fondamental du plafond fixé aux prix en général.

Restrictions sur la production et la consommation de denrées

Ces mesures d'ensemble que je viens d'exposer découlent logiquement du programme économique et financier établi par le gouvernement dès le début des hostilités. Mais il faut tenir compte de la réglementation des prix ne saurait suffire seule à déterminer un fléchissement de la consommation et ne peut qu'indirectement influencer sur les dépenses des particuliers. D'autres mesures s'imposent pour assurer la conservation de disponibilités suffisantes des denrées dont l'état a besoin pour les fins de la guerre. Le gouvernement a tenté de diriger les dépenses des particuliers en frappant de restrictions spécifiques la production et la consommation.

Il a restreint l'achat des machines-outils, de l'aluminium et d'autres métaux, du fer, de l'acier et du change étranger, la production des automobiles, des poêles, des lessiveuses mécaniques, des glacières électriques, des appareils de radio, ainsi que la vente de l'essence, du bœuf et du fromage. Il a restreint également les nouvelles constructions pour toute fin autre que la guerre, ainsi que la production de biens durables. Ces restrictions ont visé l'emploi par les civils des produits rares. Tout dernièrement, l'ordonnance de la commission des prix et du commerce en temps de guerre touchant l'achat et le paiement a marqué une application plus étendue de cette politique de restrictions.

De nouvelles mesures s'imposent de temps à autre. Cette réglementation directe de la production et de la consommation est nécessaire à l'essor de notre production de guerre. Elle a contribué cependant à la rareté des produits destinés à la consommation civile et a été, par conséquent, un des facteurs de la hausse des prix que le gouvernement cherche maintenant à enrayer. Il faut peut-être prendre des mesures pour assurer une juste distribution des nécessités de la vie.

En se lançant dans cette politique de réglementation des prix par l'établissement d'un sommet pour tous les cours, le gouvernement se rend compte qu'il ne sera pas possible d'éviter toute modification, jusqu'au moindre détail, des rapports existant entre les prix au moment où ils sont fixés.

Le plafond ne sera pas absolument rigide ni tout à fait fixe. Si le gouvernement se propose de contrôler et de stabiliser le niveau général des prix, les questions de détail seront toutefois matière d'administration et relèveront de la Commission des prix du commerce en temps de guerre.

Laissez-moi répéter que tout ce programme de contrôle, en tant qu'il atteint l'industrie, le commerce, l'agriculture et la main-d'œuvre, exige un degré de restriction auquel les Canadiens sont loin d'avoir été habitués jusqu'ici. Il faudra faire preuve de renoncement et de maîtrise de soi. Il lui faut — et il le mérite — l'appui sincère de tous ceux qui ont à cœur le bien-être de leur concitoyens. En ces temps de danger, il ne faut pas avoir peur de recourir aux mesures qui contribuent à sauvegarder et à renforcer le moral de notre pays.

Grâce à cette politique, le gouvernement espère dissiper les craintes et éviter le sentiment d'insécurité, les souffrances et le mercantilisme que l'inflation des prix entraîne ordinairement à sa suite. Les présentes mesures aideront à gagner la guerre, et ouvriront la voie au redressement et à la restauration dans les années de paix qui suivront.

VIN ST PIERRE

Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes. Le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

Chateau-Gai Wines LIMITED
FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - \$2.05

ÉCLAIRAGE SÛR À BON MARCHÉ

Ampoules
EDISON MAZDA

FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS

le secret des gâteaux tendres et légers!

MAGIC BAKING POWDER

La T.S.F.

Ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre toutes grandes ses portes à ceux qui ont la volonté d'apprendre..."

POUR LE CENTIEME ANNIVERSAIRE DE SIR WILFRID LAURIER

L'émission consacrée par Radio-Canada au plus illustre des Canadiens-français, sir Wilfrid Laurier, à l'occasion de son centième anniversaire...

LA CENSURE DE LA RADIODIFFUSION

La visite du lieutenant-colonel René Landry dans les provinces de l'Ouest. — Collaboration parfaite.

Le lieutenant-colonel René Landry, censeur en chef de la radiodiffusion au Canada, est de retour d'un voyage dans les provinces de l'Ouest...

Et, le colonel Landry de faire observer que les prescriptions de la censure sont partout scrupuleusement observées...

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

CE DISCOURS DE M. ROOSEVELT SERA RADIODIFFUSE

Le discours que prononcera le président Roosevelt au dîner de l'American Navy League, le lundi 27, à onze heures du soir, sera relayé par Radio-Canada.

L'édition finale de radio-journal passera immédiatement après.

Achetez les produits annoncés dans L'AVENIR DU NORD

Le lieutenant-colonel René Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Le lieutenant-colonel Landry qui est en même temps que censeur en chef, secrétaire de la Société Radio-Canada, est de retour à son bureau à Ottawa.

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper, J'ai voulu oublier durant deux jours cette guerre qui me tape sur les nerfs, et qui m'inquiète surtout pour l'avenir de mes jeunes élèves, si les monstres nazis en sortent vainqueurs.

Pour n'y plus penser, j'ai profité du dernier congé pour aller me reposer samedi et dimanche à la Trappe d'Oka. Eh! bien, la guerre m'a hanté quand même dans ce séjour de paix, car elle fait partout sentir sa présence.

Samedi par exemple, j'accompagnai un groupe de moines qui travaillaient à assainir un immense bois marécageux au bord du lac des Deux-Montagnes. Plongés jusqu'aux genoux dans l'eau froide d'automne, les religieux creusaient un canal de drainage. Ils peinaient en silence sous l'oeil de Dieu et de deux de ses créatures: un maître d'école que tu connais et qui se nomme Damase, ainsi qu'un veau nouveau-né que sa mère avait caché là.

C'est ainsi que dans un labeur incessant, d'admirables hommes accomplissent ce que d'autres hésitent à faire. Et s'épongeant le front après l'arrachage d'une souche, l'un des moines me dit lentement:

— Le révérend Père abbé vient de recevoir une lettre d'Europe, qui a passé par la Suisse. Il nous l'a lue hier au chapitre: les choses ne vont pas bien pour nous là-bas. En Allemagne, les Nazis ont jeté nos frères à la rue et se sont emparés de nos terres dans trois monastères. Au Mont-Saint-Jacques, dans le diocèse de Mayence; à Mariawald, diocèse d'Aix-la-Chapelle, les moines n'ont plus rien et nous ignorons même ce qu'ils sont devenus. Les Allemands ont placé des esclaves sur nos domaines et les font labourer à leur profit.

"A Mont-des-Cats, en France du Nord, les Nazis ont daigné laisser nos frères cultiver les terres, mais ils se sont installés dans notre "hôtellerie" et se nourrissent à même nos produits. Notre Père Charles (qui vint jadis chez nous) leur demanda la permission de continuer ses études spirituelles, mais on lui

répondit d'aller gratter le sol et de se considérer comme un serf. A l'abbaye de Bellefontaine, il paraît que, d'après les termes voilés de la lettre, "on ne meurt pas de faim" et que "le père est revenu et les enfants sont biens". Dans l'un de nos monastères, les moines rentrés après le bombardement (lors de l'invasion du printemps de 1940) ont découvert trois cadavres de soldats portant l'uniforme britannique. Ils les ont enterrés dans le cimetière de la Trappe. Mais que sont devenus nos frères d'Allemagne?..."

Le frère se tut et se remit à essouffler. Et je restai silencieux moi aussi, Prosper, dans ce grand calme que ne troublait même pas le meuglement du petit veau.

Une vision apparut à mes yeux. Je vis ce même bois marécageux au bord de ce même lac, mais avec une sentinelle allemande surveillant le labeur des moines. Le petit veau n'y était plus, ayant été sacrifié pour les estomacs nazis.

Veux-tu que cela arrive, Prosper? Je ne le veux pas, moi non plus. C'est pourquoi il faut vaincre cet ennemi maudit. Comment le vaincre? Certainement pas en se considérant hors de la guerre.

Cette guerre est notre guerre. Je conseille à tous mes anciens élèves de s'enrôler pour la gagner. Bien à toi,

DAMASE

P.S. — J'ai rencontré ton neveu, qui revenait en congé. Il porte splendidement l'uniforme. Les gars de la campagne font de magnifiques soldats. Sa fiancée avait l'air fière de lui.

Un exemple à suivre

Plantation d'arbres et d'arbustes à Saint-Hyacinthe

Les quotidiens nous apprennent que, dimanche dernier, Saint-Hyacinthe a été témoin d'une touchante cérémonie où l'autorité civile, officiellement représentée par le maire, l'honorable T.-Damien Bouchard, ministre des travaux publics et de la voirie de la province de Québec, ses collègues du conseil municipal et plusieurs hauts fonctionnaires municipaux, s'est jointe à l'autorité religieuse, représentée notamment par M. le chanoine G. Vigneau, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, pour inaugurer une belle coutume qui va sans aucun doute se perpétuer dans toute la région.

De magnifiques arbustes ont été plantés par les personnalités présentes à l'entour de l'Ecole Mercier. La plantation de ces arbustes, érables, chênes, frênes, ormes et autres, constitue un bel encouragement aux écoliers qui se souviendront longtemps des sages conseils qui leur furent donnés par les orateurs de cette cérémonie.

L'honorable M. Bouchard, M. le chanoine Vigneau, M. T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot à la Chambre des communes, M. Paul-E. Poirier, président de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, ont porté la parole.

M. J.-B. Gladu, membre de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, nous a dit toute sa satisfaction du succès remporté. Il espère que les jeunes écoliers tireront une belle leçon de cette jolie fête tout en sachant apporter un culte plus grand que jamais aux arbres de chez nous.

Ce bel exemple devrait être suivi par les autorités scolaires et municipales de nos villes et de nos villages.

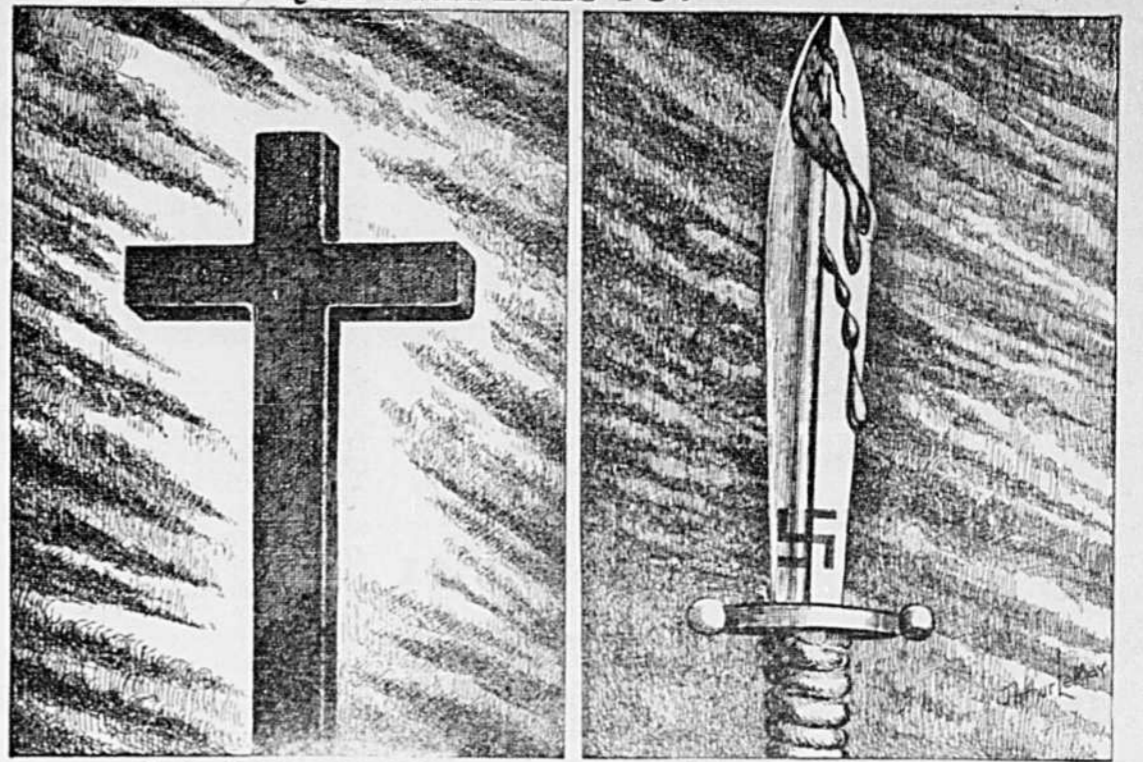
Pour former des éducateurs compétents

L'Ecole Normale secondaire récemment fondée sous le haut patronage de son exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, vient d'ouvrir ses portes. A l'ouverture des cours, on comptait déjà une quinzaine d'élèves dont onze pensionnaires et cinq externes. On remarquait trois Pères de Sainte-Croix, deux Cleres de Saint-Viateur, des prêtres de Joliette, L'Assomption Valleyfield et Sainte-Thérèse, plusieurs religieuses et quelques laïques. Mais l'on s'attend à une plus grande affluence à certains cours, car une vingtaine d'élèves se sont inscrits pour suivre les cours spéciaux; parmi eux, on compte un prêtre des Trois-Rivières.

Cette école se propose de former des maîtres éducateurs pour notre enseignement secondaire. Elle leur donne les connaissances et la formation pédagogiques indispensables à l'accomplissement de leur mission auprès des jeunes de nos maisons de formation secondaire. La durée des études est d'un an; les cours se donnent dans les salles de l'Ecole normale secondaire, au séminaire de philosophie, 3380, chemin de la Côte-de-Neiges, aux laboratoires de l'université de Montréal et aux différents instituts de pédagogie et de physiologie de la métropole.

L'Ecole normale est ouverte à tous: prêtres, religieux, religieuses et laïques. Elle octroie un diplôme "d'aptitude à l'enseignement secondaire". Les examens auront lieu au commencement de mars et à la fin de mai.

CIVILISÉ. QUE PRÉFÈRES-TU?



LA LIBERTÉ?...

...LA SERVITUDE?

Chronique ouvrière

Travailler ou s'enrôler

Le Canada, dans cette guerre, est engagé à la fois sur le front industriel et sur le front armé. Cette double bataille présente un dilemme pour le jeune homme en santé qui veut faire son devoir. Doit-il travailler dans une industrie de guerre ou s'enrôler dans l'une de nos armes combattantes? Ou ses services seront-ils les plus utiles?

Dans un discours qu'il prononçait durant la semaine de la reconsécration, le ministre des munitions et des approvisionnements, l'honorable C.-D. Howe, a donné la solution de ce problème. Bien que M. Howe soit le membre du cabinet plus spécialement chargé de diriger la lutte sur le front industriel, il a déclaré clairement que "les exigences de nos forces armées doivent passer en premier lieu".

En prononçant ces mots, le ministre des munitions se place un lourd fardeau sur les épaules puisque, malgré le fait que les formations combattantes vont demander de plus en plus de sujets, il faudra que notre industrie augmente quand même sa production pour équiper des effectifs toujours plus nombreux. Mais c'est en venant à bout de ces problèmes en apparence insolubles que l'on gagne les guerres.

Pour le jeune homme en état de porter les armes, cependant, la voie à suivre est claire: il doit s'enrôler, même s'il est aussi en état de manier les outils et les machines. C'est dans les forces armées qu'on a le plus besoin de sa force et de son talent. Tous les engins qu'il pourra fabriquer ici seront inutiles s'il n'y a personne pour s'en servir là-bas.

Il y a le cas de ceux qui sont absolument indispensables à l'industrie. Voici ce que dit le ministre à ce sujet: "Un homme indispensable à une industrie de guerre et qui s'enrôle, peut soumettre son cas à un comité spécial. Sur la recommandation de ce comité, l'armée lui accordera une permission et le rendra à l'industrie. Je dois signaler que cette question de savoir si un homme est indispensable à l'industrie doit être décidée non pas par l'industrie elle-même, ni par le sujet, mais par le comité constitué à cette fin".

Un jeune homme bien doué et placé devant le problème de savoir où il sera le plus utile est donc en mesure de régler à la satisfaction de tous. Il n'a qu'à s'enrôler et à faire juger son cas par les autorités compétentes. Disons qu'il est plus probable que la balance penche en faveur des forces armées. "Je comprends", dit M. Howe, "que certaines industries doivent compter sur des jeunes gens spécialement entraînés mais je ne puis admettre qu'elles aient droit aux services de ces jeunes de préférence aux armes combattantes qui les réclament de leur côté".

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

CAHIERS D'ACTION CATHOLIQUE au service des éducateurs

Sommaire d'octobre.

ACTION CATHOLIQUE: Saint François et l'Action catholique, Roland Fournier, P.S.S.; La marche de la J.E.C., les Châchiers; Comment l'Action catholique fait pénétrer les principes chrétiens dans la vie de l'étudiant, fr. Léo Bonneville, C.S.V.

SPIRITUALITE ETUDIANTE: Sur la Messe du 2 novembre, S. Ma-

Naturellement, l'enrôlement présente certains sacrifices pour le jeune ouvrier qui gagne un bon salaire. Mais il offre aussi des avantages, comme le dit le ministre. "Rien dans la vie n'est plus important pour un homme que son amour-propre et le respect et l'estime de ses semblables. Après la guerre, la nature des services qu'il aura rendus au cours de cette période de danger national, affectera nécessairement l'avenir de l'individu. S'il s'est enrôlé, et même si, par la suite, le Gouvernement l'a retourné à l'industrie, il aura de ce fait une recommandation des plus précieuses".

En effet, comme l'a laissé entendre le ministre des pensions et de la santé, l'honorable Ian Mackenzie, ceux qui se sont enrôlés pour service actif pourront non seulement reprendre leur ancien emploi mais auront aussi la préférence quant aux autres situations. L'après-guerre sera certainement marqué, au début, par une période de ajustement industriel. Il est bon de penser, dès maintenant, à se réserver une première place durant cette phase critique. Et, en toute justice, la Patrie réservera ces premières places à ceux qui auront le plus consenti de sacrifices pour sa défense: les combattants.

Comme on l'a vu plus haut, la loi est juste et ne prive pas l'homme vraiment indispensable, qui s'est enrôlé et qui a été ensuite versé de nouveau à l'industrie de guerre, des privilèges réservés aux anciens combattants. Cette assurance pour l'avenir, tous les jeunes ouvriers, même les plus spécialisés, peuvent se la procurer en se présentant au centre de recrutement le plus rapproché.

"Je ne puis croire", conclut M. Howe, "qu'un jeune homme en bonne santé et actuellement employé dans une usine de munitions, soit définitivement fixé quant à la nature de sa contribution à la guerre. Le jour viendra où les défenseurs armés de notre civilisation rencontreront les forces d'Hitler — la plus puissante machine militaire que le monde ait jamais connue — dans un conflit actif et soutenu. Jusqu'ici nous avons eu surtout besoin d'armements; bientôt, il y aura nécessité absolue d'avoir les hommes pour mettre ces armements en oeuvre sur le champ de bataille".

rie de S. Flore-d'Auvergne, C.S.C. DOCTRINE CHRETIENNE: Le problème catéchistique, fr. Georges, F.E.C.; Réflexions à propos d'une exposition catéchistique, S. M. de S. Fortunat, R.S.-R.; Récollection pour militants d'Action catholique sur l'esprit de foi, Ls.-Ph. Audet, S. S.-S.

NOUVELLES DE SAINTE-AGATHE

Le comité de la campagne des Certificats de Guerre

— On a confié à M. Jean-Paul Riopelle l'organisation régionale du nord du comté de Terrebonne pour la vente des certificats d'épargne de guerre. Voici, à date, la liste de ceux qui ont accepté généreusement et bénévolement la lourde tâche de coopérer à la nouvelle campagne d'armements:

Sainte-Agathe-des-Monts: Jean-Paul Riopelle, président; Louis Pellerin, secrétaire; Jos. Jacobsen et M.-I. Walsh, directeurs. Sainte-Adèle: Adolphe Granger, président.

Sainte-Marguerite: C.-H. Honnay, président; E.-H. Willis, secrétaire.

Val-Morin: A. Lepage, président. Saint-Jovite: Thomas Watchorn, président; René Giroux, secrétaire. Lac Masson: Gilles Gauthier, président.

L'objectif de la campagne, commencée depuis le 20 octobre, pour cette région est un camion-chenille par mois.

Dimanche prochain, en la salle de l'hôtel de ville, à Sainte-Agathe-des-Monts, aura lieu, à 8 heures et demie du soir, une grande assemblée publique en faveur de l'Épargne de guerre. Parmi les orateurs, il faut remarquer M. J.-A. Laporte, président provincial conjoint de l'épargne en temps de guerre.

Le Club de ski de Sainte-Agathe — M. Roland Raymond et Mlle Gilberte Lasnier viennent d'être nommés respectivement vice-président et directrice du club de ski de Sainte-Agathe. La liste complète du bureau de direction du club se lit maintenant comme suit:

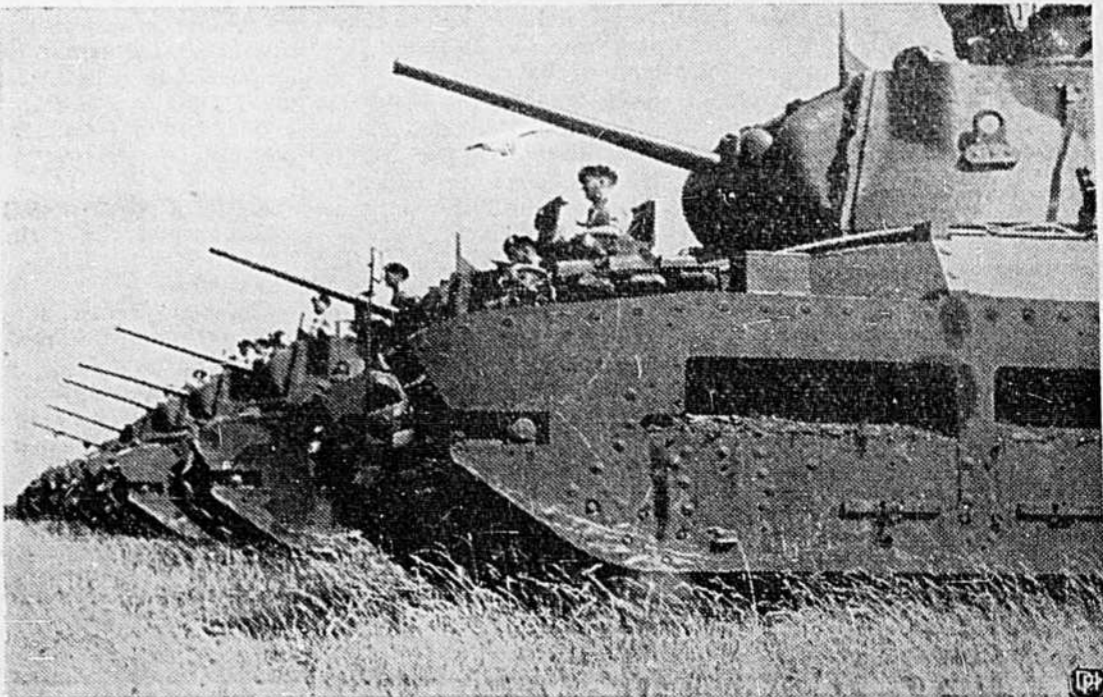
Président: M. Roland Belhumeur; secrétaire: M. Jean-Paul Riopelle; trésorier: M. Jean Moreau; directeurs: Mlle Agathe Pellerin, Georgette Raymond et Gilberte Lasnier, MM. Roy Kennedy, Jean-Louis Dazé et Réal Charette. Les parties de cartes du club vont commencer incessamment. Mme Noël Grégoire, dont on connaît le dévouement, a accepté la présidence de cette section si intéressante du club. Agiront comme conseillères et la seconderont: Mmes Thérèse Parent, Roland Liboiron, H.-D. Jack et Jean-Paul Riopelle.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le choix du local du club n'est pas encore définitif. Nous en parlerons.

La MOLSON pour recevoir économiquement



Aujourd'hui, plus que jamais, on dit partout: "Pour moi, toujours MOLSON!"



La brigade canadienne des chars d'assaut maintenant rendue en Angleterre vient de recevoir ses premiers chars modernes pour y poursuivre son instruction. Les Canadiens ont eu la chance d'être parmi les premiers à disposer d'un matériel de premier ordre pour ces manœuvres d'instruction. Cette photographie nous montre, en formation massive, les tanks qu'on a réservés au bataillon de Canadiens français et anglais de la province de Québec.

LA VERITABLE VENTE

1

SOU

La vente Rexall aura lieu les

22 - 23 - 24 et 25 octobre '41

OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

FLEURS pour toutes occasions

Chocolats LAURA SECORD et BETTY ANN

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

L'honorable HECTOR PERRIER

L'honorable Hector Perrier, était à Saint-Jérôme et Saint-Janvier, samedi dernier, pour étudier sur place quelques problèmes scolaires de la région.

Dimanche dernier, il a visité diverses parties du comté de Terrebonne, prenant contact avec les électeurs et les chefs du comté.

Lundi, l'honorable secrétaire de la province représentait le gouvernement à la réception faite, à Montréal, à M. Henri Spaak, ministre des affaires étrangères de Belgique actuellement en mission spéciale au Canada.

Mardi, l'honorable Perrier assistait au spectacle donné, à Montréal, sous les auspices du comité des fêtes religieuses par les Compagnons de Saint-Laurent.

Après avoir passé les journées de mercredi et jeudi à son bureau de Québec, l'honorable Hector Perrier a assisté, cet après-midi, à Montréal, à une réunion des élèves de l'école Le Plateau où il a remis aux élèves le trophée Stralchona.

THEATRE REX Saint-Jérôme

Vendredi et samedi 24 et 25 octobre

"HIGH SIERRA", avec Humphrey Bogart; aussi FLYING BLIND, avec Richard Arlen. Série "THE IRON CLAW", chapitre no 3.

Dimanche, lundi et mardi 26, 27 et 28 octobre

Charles Boyer, Olivia De Havilland et Victor Francen, dans "HOLD BACK THE DAWN"; aussi "THE RETURN OF Dr. X", avec Humphrey Bogart. — Sujets courts.

Mercredi et jeudi 29 et 30 octobre

Tino Rossi et Mireille Balin, dans "NAPLES AU BAISER DE FEU"; aussi Dorothy Lamour et Ray Milland, dans "HULA FILLE DE LA BROUSSE", entièrement parlé en français. — Sujets courts.



DEVENEZ POPULAIRE AVEC LES Vins St-Georges

La gaieté règne dans les réunions d'amis ou de parents quand il y a du bon Vin St-Georges. Dégustez le riche type Porto ou le type Sherry et vous saurez pourquoi la maison Bright cultive ses propres raisins, célèbres pour leur qualité. Les Vins St-Georges sont moelleux et savoureux parce qu'ils sont bien vieillies. Une réserve de 4 1/2 millions de gallons permet un cuvage prolongé, indispensable à la production d'un bon vin. Servez ces vins populaires que tous apprécient.

Type Porto ou Type Sherry Cruche d'un Gallon 160 oz. 2.05

Nouvelles de Saint-Jérôme

Nos Quarante-Heures

Ce soir, après les exercices du mois du Rosaire, il y aura confession. De 11 heures à minuit: heure sainte dialoguée; à minuit: distribution de la communion. Demain, samedi, la messe de clôture sera célébrée à 9 heures 30.

A la messe de 9 heures

Le dimanche, 19 octobre dernier, à la messe de 9 heures, le programme de chant suivant a été exécuté: O Salutaris, de Haendel; Je vous salue, ô divine Marie, de H. Christien. Soliste: Me Jean-Charles Marchand, avocat. A l'orgue: Madame Eugène Richer.

Soirée musicale intime

M. et Mme Eugène Richer ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont organisé une soirée musicale intime qui aura lieu, jeudi, le 30 octobre prochain dans les salons de leur domicile à 488, rue Saint-Georges. L'admission est libre. On peut se procurer des cartes d'entrée chez M. Richer. Les réservations par téléphone ne seront pas acceptées.

Réunion d'anciennes élèves

Dimanche dernier, avait lieu au pensionnat des Soeurs de Sainte-Anne, le conventum des anciennes élèves. Une très jolie fête présentée par les élèves actuelles, obtint un grand succès. Madame Bruno Martin, présidente de l'amicale, les remercia au nom de ses compagnes, et Madame J.-B. Parent, secrétaire, donna le compte rendu des activités du cercle des anciennes élèves. Après quoi, monsieur l'abbé Charles Desmarais, aumônier, adressa, à son tour, la parole.

Assistait à cette fête, la révérende sœur Marie-Anne du Sacré-Coeur, supérieure, et les autres religieuses du convent. Le conventum était rehaussé par la présence de Mère Marie-Ida de Jésus et sœur Marie-Vitalien, anciennes supérieures, à Saint-Jérôme, ainsi que par celle de Monsieur le curé Emile Dubois, dont l'allocution fut très goûtée de l'assistance. Après le salut du Saint-Sacrement, un goûter fut servi en l'honneur des anciennes.

Une petite soirée intime, dont quelques anciennes maitresses et élèves firent les frais, vint mettre un terme à cette journée mémorable pour toutes celles qui sont restées attachées à leur Alma Mater.

Nouvelle construction L'hôtel Maurice est à faire construire, avenue Legault, une importante annexe.

L'entrepreneur est M. Thibault, de Sainte-Thérèse.

La présidente-générale de l'A.C.I.R. à Saint-Jérôme

Dimanche dernier, le 19 octobre, Mlle Laure Gaudreault, présidente-générale de l'Association catholique des institutrices rurales, donna, à l'école Saint-Joseph, une intéressante conférence sur la nécessité d'une grande coopération entre les institutrices.

Ont adressé également la parole, au cours de cette assemblée: M. J.-A. Limoges, inspecteur d'écoles du district no 9; M. l'abbé Paul Contant, aumônier de l'association locale, et Mlle Berthe Monette, secrétaire-générale de l'A.C.I.R.

Mlle Louis Bock, présidente des institutrices de ce district, présentait les invités.

Plus de quarante institutrices assistèrent à la réunion et furent convaincues par la parole persuasive de Mlle Gaudreault.

Chez les Chevaliers de Colomb

Partie d'huitres C'est le samedi, 8 novembre, qu'aura lieu la partie d'huitres organisée par les Chevaliers de Colomb, dans leur local situé rue Laviolette. M. Henri Dupras a bien voulu accepter l'organisation de cette soirée. Les billets sont en vente au prix de \$2.00.

Initiation

Le dimanche, 23 novembre prochain, aura lieu une initiation de nouveaux membres de Chevaliers de Colomb. Que tous les membres se fassent un devoir d'assister aux assemblées qui seront tenues, tous les mercredis soirs, à huit heures, d'ici à l'initiation et de présenter les applications des candidats aussitôt possible.

Cours d'agriculture

Le 3 novembre, s'ouvrirent au collège de Sainte-Thérèse, les cours d'agriculture.

Dimanche dernier, M. le curé Dubois a fortement engagé les cultivateurs de profiter de ces cours en y envoyant leurs enfants. Pour une somme modique, ces jeunes gens acquerront des connaissances précieuses.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE

Suivant le jugement de ce tribunal, en date du 22 octobre 1941, le soussigné a été nommé curateur à la succession vacante de Joseph Rodrigue, en son vivant cultivateur de la canton Wolfe; ceux qui ont des réclamations devront m'en produire la preuve.

SAINT-FAUSTIN, ce 22 octobre 1941.

EUGENE DINELLE Saint-Faustin, Cité Terrebonne, P.Q.

Récant mariage

Hébert-Labelle Dernièrement a été béni dans l'intimité, le mariage de Mademoiselle Lucienne Labelle, fille de M. J.-H.-A. Labelle, décédé, et de Madame Labelle, de Montréal, autrefois de Saint-Jérôme, avec M. Robert Hébert, fils de M. G.-D. Hébert, gérant de la banque Provinciale, de Saint-Jérôme, et de Madame Hébert.

Incendie

Jeudi soir, à 8 heures 30, la boîte d'alarme 224 appela les pompiers de notre ville à combattre un incendie qui faisait rage dans le sous-sol du magasin de M. C.-E. Mercier, situé à 302, rue Saint-Georges. Le local occupé par le Syndicat Ouvrier a été endommagé par l'eau ainsi que ceux occupés par le propriétaire, M. Charles Fournier, et M. Albert Cyr, cordonnier, 2 lances furent être employées. Les dommages qui y furent causés, sont couverts par les assurances.

Une nomination

On dit que la Commission du service civil a nommé M. William Sanderson, de la Dominion Rubber, chef du bureau de l'Assurance-chômage qui sera ouvert à Saint-Jérôme pour la région du Nord.

Affaires municipales

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL

Finance, administration du fonds d'amortissement et ventilation: Président: M. Antoine Vaillancourt, membres: MM. J. Chartrand, J. Forget et A. Nantel.

Aqueduc et canaux: Président: M. Albert Richer, membres: MM. L. Juteau, A. Nantel et J. Chartrand.

Police, feu et marché: Président: M. Jos. Forget, membres: MM. A. Vaillancourt, L. Juteau et J. Chartrand.

Voirie et trottoirs: Président: M. Adrien Nantel, membres: MM. J. Forget, A. Richer et L. Juteau.

Construction, concasseur, éclairage, parcs et embellissement: Président: M. Léon Juteau, membres: MM. A. Vaillancourt, A. Nantel et A. Richer.

Santé, hygiène, assistance publique, progrès, publicité et réception: Président: M. Joseph Chartrand, membres: MM. A. Vaillancourt, A. Richer et J. Forget.

Un nouveau contrat pour la Dominion Rubber Co.

Dans la liste des contrats accordés par le ministère des munitions et des approvisionnements, du 1 au 7 octobre courant, nous voyons qu'un contrat de \$17,822 a été donné à la Dominion Rubber Co. Ltd.

Au camp militaire

Dimanche dernier, trente militaires sont arrivés ici pour suivre les cours de l'école d'officiers qui vient d'être établie au camp de Saint-Jérôme.

On nous dit que dans quelque temps de grandes manifestations auront lieu, à notre camp d'instruction militaire, en vue d'encourager l'enrôlement des volontaires.

La chasse

La chasse est en grande vogue, cette année, dans nos parages. Les uns chassent la perdrix, les autres le chevreuil, celui-ci les ours, celui-là les putois...

Ces derniers, on ne sait trop pourquoi, abandonnent chez nous, cet automne.

Pour les pauvres

Ne perdons pas de vue que c'est le 4 novembre qu'une soirée de charité aura lieu, dans la salle paroissiale, au bénéfice des oeuvres de la Saint-Vincent de Paul.

Les billets sont en vente et nous sommes certains que personne ne refusera d'en acheter.

La conférence de Saint-Vincent de Paul compte sur la charité bien connue de la population de Saint-Jérôme pour continuer de secourir nos pauvres pendant l'hiver qui approche.

La soirée qu'on organise fournira une agréable occasion de s'amuser tout en faisant la charité.

Au séminaire de Sainte-Thérèse

Une bonne, une excellente nouvelle! Comme d'habitude, à pareille date, les élèves du séminaire de Sainte-Thérèse ont mis sur le métier une pièce du grand répertoire. Ils présenteront, cette année, à l'occasion de la fête patronale du séminaire, Polyeucte, tragédie en cinq actes du grand poète Pierre Corneille.

Il y aura représentation mardi, le 11 novembre en matinée, et jeudi, le 13 novembre, en soirée. Les billets seront en vente au séminaire dès mercredi, le 29 octobre.

A Saint-Canut

Le 13 octobre eurent lieu les funérailles de Mlle Rolande Lajeunesse, fille de M. et Mme Ferdinand Lajeunesse, décédée à l'âge de 21 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé Joseph Pigeon. Le service fut chanté par M. le curé, assisté des abbés Pelletier et Pigeon, comme diacre et sous-diacre. Le choral, sous la direction du Dr Adam, exécuta la messe de Yon. A l'orgue, Mlle Y. Legault.

Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, ses soeurs: Mme Olivier Huot, de Saint-Jérôme (Allée), et Fleurette; ses frères, Joseph, Léon, Laurier, Camille, Marcel, Maurice; son beau-frère, Olivier Huot; son neveu, Marc-Olivier Huot, plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Le 15 octobre, en notre église, M. l'abbé Adéodat Chaumont bénissait le mariage de sa nièce, Marguerite-Marie Labelle, fille de M. et Mme Xavier Labelle avec M. Georges Fautoux, fils de M. et Mme Fautoux, de Saint-Benoît.

Pendant la messe le chant fut exécuté par la chorale des jeunes filles. A l'orgue Mlle Y. Legault.

M. l'abbé J.-V. Paquette et le Rév. Père Roy ont visité la famille Legault.

M. Jean Lefebvre, de la R.C.A.F., était dans sa famille en fin de semaine.

M. Marcel Saint-Vincent a rendu visite à Mlle Fournelle, de Sainte-Anne-des-Plaines.

Mlles Aurora et Béatrice Labonté, institutrices, sont allées dans leur famille à Saint-Rémi d'Amherst.

MM. André et Jean Robert de Montréal, ont passé la fin de semaine parmi nous.

Prochains mariages

Tremblay-Gougeon

Demain, samedi, 25 octobre, à 6 heures, aura lieu en l'église de Saint-Jérôme, le mariage de Lucille Tremblay, fille de feu Anatole Tremblay et de feu Parvella Miron, avec Réal Gougeon, fils de Benjamin-Edouard Gougeon et de Albina Lauzon.

Venne-Lanthier

Demain, samedi, 25 octobre, à 7 heures, aura lieu en l'église de Saint-Jérôme, le mariage de Madeleine Venne, de Saint-Jérôme, fille de Zacharie Venne et de Laura Jolicoeur, avec Antonio Lanthier, de Sainte-Agathe, fils de Hormidas Lanthier et de Mathilda Bélanger.

Gingras-Riopel

Demain, samedi, 25 octobre, à 7 heures 30, aura lieu en l'église de Saint-Jérôme, le mariage de Hélène Gingras, fille de Aldéric Gingras et de Bernadette Gagnon, avec Benoit Riopel, de la paroisse Saint-Ambroise, de Montréal, fils de Téléphore Riopel et de feu Maria Courtemanche.

Allard-Poirier

Demain samedi, 25 octobre, à 8 heures, aura lieu, en l'église de Saint-Jérôme, le mariage de Yvette Allard, fille de Samuel Allard et de Marie-Louise Cyr, avec Emmanuel Poirier, fils de Noël Poirier et de Exilda Forget.

Therrien-Fournelle

Demain samedi, 25 octobre à 8 heures 30, aura lieu, en l'église de Saint-Jérôme, le mariage de Léontine Therrien, fille de Raoul Therrien et de Clémentine Guénette, avec Ferdinand Fournelle, de Sainte-Anne des Plaines, fils de Abondés Fournelle et de Olivina Labelle.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, terrain d'emploi, objets perdus, etc. etc. TARIF 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour \$1.00.

POELE ELECTRIQUE "HOTPOINT" A VENDRE

Finis porcelaine, blanc et gris-bleu, moderne en très bon état, 4 ronds, fourneau automatique et réchaud, à vendre cause de déménagement. S'adresser à 303, avenue Parent, Saint-Jérôme.

ON DEMANDE A LOUER

Dans Saint-Jérôme, terre 30 arpents, cheval, maison avec toilette et bain, électricité. S'ignerais un bail pour 3 ans si nécessaire. Répondre à: l'avenir du Nord.

A LOUER

Restaurant avec fontaine, enseigne Néon, grande salle à manger, salle de danse et de réception, logement privé attenant et communiquant, le tout parfaitement outillé et en très bon ordre, situé dans le plus beau centre de la ville de Saint-Jérôme. Prix de l'allocation très raisonnable. J.-T. Clément, 330, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, Qué.

CUISINIÈRE DEMANDÉE

Cuisinière d'expérience demandée. Devra aider aux soins de ménage. \$40.00 par mois. S'adresser à 38, rue Labelle. Téléphone 431.

On demande à acheter des poules vivantes. Ecrire détails immédiatement à Case Postale No 1, Minerve, comté de Labelle, P.Q.

Pour vos imprimés

COIN DES PROFESSIONNELS FORTIER & PREVOST AVOCATS 160, avenue Parent SAINT-JEROME Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST Téléphones : 258 - 201 - 35

LE GENIEVRE A DOUBLE ACTION le Gin de KUYPER La véritable saveur de Hollande fait de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

Lorenzo Bélanger, C.P.A. Comptable public licencié EXPERT EN IMPOTS SUR LE REVENU Examen préliminaire gratuit de la situation au point de vue des impôts chez le contribuable, sur demande.

C.-A. LORRAIN & Fils ASSURANCES GENERALES Vendeurs autorisés des Autos Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Pour vos réparations, matériaux de construction, plomberie, peinture, etc. ALFRED LANGLOIS LIMITEE 473 LABELLE Tél. 54 SAINT-JEROME